



TROILUS

TROILUS GOLD CORP.

RAPPORT DE GESTION

31 juillet 2020 et 2019

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Troilus Gold Corp. (« nous », « notre », « nos », « Troilus », « Troilus Gold » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 et devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020. Les états financiers de Troilus et les notes annexes ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion et sont clairement présentées comme telles. Des informations additionnelles, notamment nos communiqués de presse, ont été déposées par voie électronique sur SEDAR et sont disponibles en ligne sous le profil de la Société sur www.sedar.com ou sur notre site Web, www.troilusgold.com.

Ce rapport de gestion rend compte de nos activités jusqu'au 15 octobre 2020, sauf indication contraire. Les références à premier, deuxième, troisième et quatrième trimestre de 2020, ou à T1, T2, T3 et T4 2020, et à premier, deuxième, troisième et quatrième trimestre de 2019, ou à T1, T2, T3 et T4 2019, désignent les trimestres terminés le 31 octobre 2019, le 31 janvier 2020, le 30 avril 2020 et le 31 juillet 2020, et le 31 octobre 2018, le 31 janvier 2019, le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2019, respectivement. Sauf indication contraire, toutes les sommes indiquées dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Blake Hylands, géo., vice-président, Exploration, de Troilus, est la personne qualifiée interne au sens du Règlement 43-101 et il a revu et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans ce rapport de gestion. M. Hylands est un employé de Troilus et n'est donc pas considéré comme indépendant au sens du Règlement 43-101. Gordon Zurowski, ing., ingénieur minier principal chez AGP Mining Consultants (« AGP »), personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101, a revu et approuvé les informations techniques se rapportant à l'évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») qui sont contenues dans le présent rapport de gestion.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

À l'exception des déclarations liées à des faits historiques concernant Troilus, certaines informations contenues dans ce rapport de gestion constituent de l'information prospective au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. L'information prospective inclut, sans s'y limiter, les déclarations qui portent sur des événements possibles, le futur cours de l'or, l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales, la valorisation et l'expansion éventuelles des ressources minérales, la matérialisation des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, les résultats de l'ÉÉP, les déclarations qui portent sur l'incidence et les répercussions des déclarations économiques liées à l'ÉÉP, comme la production projetée future, les coûts, y compris les coûts de maintien globaux, le total des coûts décaissés, les coûts décaissés par once, les dépenses en capital, les coûts d'exploitation, la possibilité de prolonger la durée de vie de la mine au-delà de la période énoncée dans l'ÉÉP, l'occasion d'accroître la portée du projet, le calendrier et le volume de la production future estimée, les coûts de production, les dépenses d'investissement, les coûts et le calendrier de la mise en valeur des projets et des nouveaux gisements, la réussite des activités de prospection, de mise en valeur et d'exploitation minière, les délais d'obtention des permis, les fluctuations des taux de change, les besoins de capitaux supplémentaires, la réglementation gouvernementale régissant les activités minières, les risques environnementaux, les frais de remise en état imprévus, les litiges relatifs aux titres de propriété et aux réclamations et les limites

liées à la couverture d'assurance, l'incidence du nouveau coronavirus (COVID-19) et les incertitudes considérables entourant les répercussions géographiques, sociales et économiques qu'auront sa propagation à l'échelle mondiale sur la Société. On reconnaît l'information prospective à l'emploi de termes tels que « anticipe », « croit », « prévoit », « s'attend à », « suggère », « a l'intention de », « indique », « vise à », « estimations », « prévisions », « occasion », « perspectives », « potentiel », « projeté », « prévu », « budgété », « calendrier », « stratégie », « étude » (y compris, et sans s'y limiter, les études de « faisabilité » ou de « préfaisabilité »), « cibles » ou « modèles », à des variations de ces termes ou à l'emploi de termes similaires, ou à la description de certaines mesures, certains événements ou certains résultats qui « peuvent », « pourront », « pourraient », « doivent », « devront », « devraient » être prises, se produire ou être atteints, ou à l'emploi d'autres expressions similaires. L'information prospective s'appuie nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par Troilus et ses conseillers professionnels externes à la date où l'information est communiquée, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Rien ne garantit que les déclarations prospectives se révéleront exactes, étant donné que les résultats réels et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux avancés dans les déclarations prospectives.

Les informations prospectives sont fournies afin de donner de l'information concernant les attentes et les plans de la direction pour l'avenir. Toutes les informations prospectives fournies dans le présent rapport de gestion sont visées par cette mise en garde ainsi que par les mises en garde figurant dans les autres documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, notamment, mais sans s'y limiter, celles figurant dans la section sur les risques et incertitudes de la notice annuelle en date du 15 octobre 2020 et de la circulaire de la direction en date du 8 novembre 2019 (toute les deux déposées sur SEDAR) et dans ce rapport de gestion. Les facteurs susmentionnés ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'influer sur la Société. Les analyses économiques (y compris les estimations des réserves minérales et des ressources minérales) intégrées aux rapports techniques sont basées sur des hypothèses et des projections concernant les cours des produits de base, les coûts, les ventes, les revenus et d'autres facteurs qui sont susceptibles de changer nettement en très peu de temps. Par conséquent, l'information économique contenue dans un rapport technique peut rapidement devenir obsolète. Troilus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives ou d'expliquer tout écart important entre les événements ultérieurs et ces informations prospectives, à moins que la législation et la réglementation applicables ne l'y obligent.

TERRAIN DE TROILUS GOLD

Le terrain de Troilus Gold est situé au nord-est du district minier de Val-d'Or, dans la ceinture de roches vertes de Frotêt-Evans, au Québec (Canada). Le terrain comprend 1 988 concessions minières et un bail minier topographié qui, ensemble, couvrent un total de 107 326 hectares et incluent l'ancienne mine Troilus.

Entre 1997 et 2010, Corporation minière Inmet (« Inmet ») a exploité la mine Troilus, qui a produit plus de 2 000 000 onces d'or et 70 000 tonnes de cuivre. Inmet a mis en service l'usine Troilus en 1996; elle a atteint la production commerciale en avril 1997 à un taux de 10 000 tonnes par jour, avec des taux de récupération de 86 % pour l'or et de 90 % pour le cuivre, ainsi qu'une teneur du concentré de 18 % pour le cuivre, et a finalement atteint la marque des 18 000 tonnes de production par jour. First Quantum Minerals Ltd. (« First Quantum ») a acquis le terrain de Troilus Gold dans le cadre de son acquisition d'Inmet en 2013.

Le terrain de Troilus Gold a été acquis en diverses transactions. La première a consisté en l'acquisition de 81 concessions minières de First Quantum et d'un bail minier topographié qui, ensemble, couvrent un total d'environ 4 700 hectares et incluent l'ancienne mine Troilus. La deuxième transaction a consisté en l'acquisition de 209 concessions minières d'Emgold Mining Corporation (« Emgold ») couvrant environ 11 300 hectares (voir le communiqué de presse du 28 novembre 2018 intitulé « Troilus Gold Corp. to Triple Land Position With Acquisition of Troilus North Project From Emgold Mining Corporation » ainsi que celui du 5 décembre 2018 intitulé « Troilus Gold Corp. Completes Acquisition of Troilus North Project from Emgold Mining Corporation »). La transaction suivante a consisté en l'acquisition de trois concessions minières d'O3 Mining Inc. (« O3 ») à l'intérieur des limites du bloc nord du terrain de Troilus Gold, couvrant environ 160 hectares. Au cours du T3 2020, la Société a acquis 627 concessions d'O3 représentant environ 33 000 hectares. Au cours du T4 2020, la Société a acquis 91 concessions auprès d'Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») et 21 concessions auprès de Canadian Mining House (« CMH »). En outre, la Société a jalonné 956 concessions couvrant une zone d'environ 52 000 hectares.

La Société a aussi ouvert un bureau local dans la ville de Chibougamau (Québec) et un centre d'information à Mistissini, ville de la Nation Crie.

ACCOMPLISSEMENTS ET PERSPECTIVES

La Société :

- a obtenu 44,4 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 dans le cadre de deux émissions d'actions accréditives et d'une émission par voie de prise ferme d'unités, chaque unité se composant d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Depuis le début des activités, la Société a obtenu environ 90 millions de dollars grâce à un solide bassin d'actionnaires institutionnels;
- a publié une mise à jour de l'estimation de ses ressources minérales en juillet 2020, faisant état de ressources minérales indiquées estimées totales de 4,96 millions d'onces d'équivalent or (177 Mt d'une teneur moyenne de 0,87 g/t d'équivalent or) et de ressources minérales présumées estimées totales de 3,15 millions d'onces d'équivalent or (116,7 Mt d'une teneur moyenne de 0,84 g/t d'équivalent or);
- a acquis un total de 1 907 concessions supplémentaires auprès de tiers et a jalonné des concessions supplémentaires. Le terrain sous le contrôle de Troilus totalise maintenant 107 326 hectares;
- a réalisé environ 80 500 mètres de forage, dans quatre programmes;
- a mis en œuvre un programme de prospection sur le terrain à l'été sur les nouvelles concessions acquises, notamment par échantillonnage des sols et du roc, creusage de tranchées et levé aérien.

Après la fin de l'exercice, la Société :

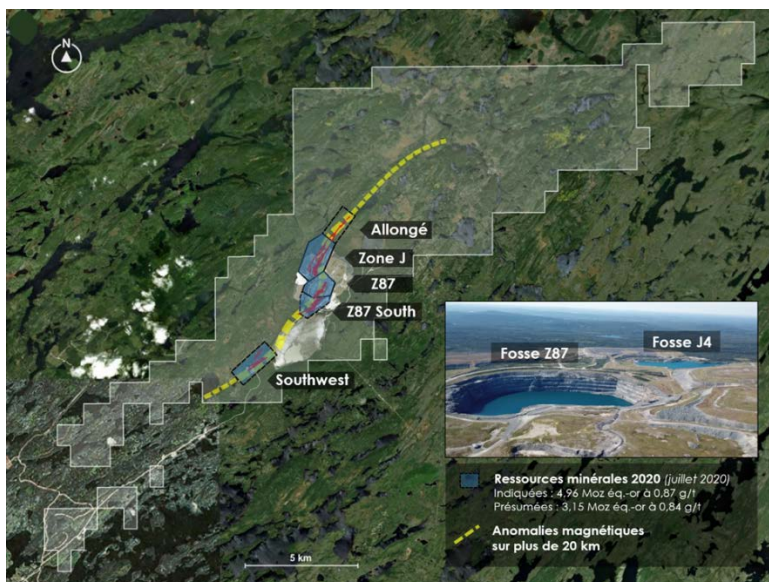
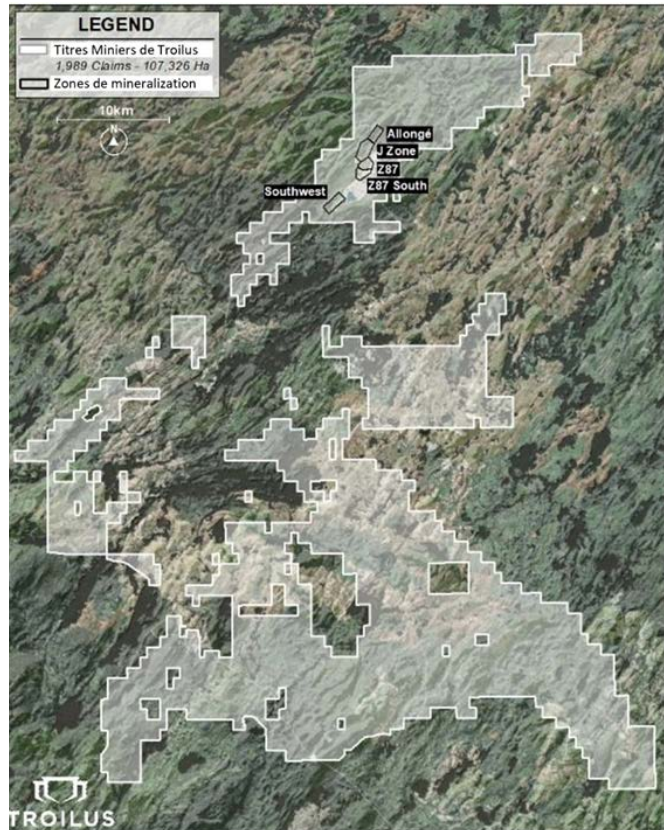
- a terminé une évaluation économique préliminaire (« ÉÉP ») et a publié en août 2020 ses résultats;
- est devenue, en août 2020, la première société d'exploitation minière à obtenir la certification ECOLOGO en vertu du programme de certification UL 2723 pour les entreprises d'exploration minière (la « certification ECOLOGO »). L'Association de l'exploration minière du Québec (« AEMQ ») a lancé ce programme pour reconnaître et promouvoir les pratiques exemplaires environnementales, sociales et économiques;
- a reçu, en août 2020, l'autorisation environnementale pour commencer l'assèchement des fosses Z87 et J4;

- a repris, en septembre 2020, ses activités de forage dans le cadre d'un programme de forage de 20 000 mètres qui devrait être terminé d'ici décembre 2020;
- a annoncé la découverte de la zone aurifère Beyan (voir page 6), située à 8 km au sud-ouest de la zone Sud-Ouest;
- a continué de travailler à une étude de préfaisabilité.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, et l'affection appelée « COVID-19 », constituaient une pandémie mondiale, et partout dans le monde les gouvernements ont pris des mesures législatives pour combattre sa propagation. Les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont tous deux décrété la fermeture des services non essentiels en mars 2020, ce qui a amené la Société à réduire au minimum les activités non essentielles sur les sites et à fermer temporairement son siège social de Toronto, le bureau de Chibougamau et le bureau d'information de Mississauga. La Société s'est préoccupée en priorité de la santé et de la sécurité de ses employés et sous-traitants ainsi que des communautés situées à proximité de ses sites.

Alors que les deux provinces ont amorcé des phases progressives de réouverture, les activités sur les sites ont repris tranquillement en juin et en juillet, avec un personnel réduit. Le nombre de personnes sur place a augmenté selon les phases prévues par les gouvernements, et des mesures de distanciation physique ont été mises en œuvre. La Société surveille de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et se prépare à composer avec les incidences potentielles futures d'une deuxième vague possible sur la prospection de ses terrains.

ACTIVITÉS DE PROSPECTION



Le programme de forage de 36 000 mètres de 2019 a été achevé en juillet 2019. Il a pris en considération les 209 concessions minières supplémentaires d'Emgold et a été effectué en deux phases, conçues pour réduire les risques et étendre les ressources minérales déjà importantes définies par la Société en novembre 2018. Le programme visait également à poursuivre l'expansion des ressources minérales potentielles contenues dans les fosses près de la surface, ainsi qu'à confirmer et à étendre le prolongement de la minéralisation historique en profondeur et selon son orientation sous l'ancienne mine Troilus.

Les résultats de la zone Z87 Sud démontre clairement une continuité minérale qui s'étend vers le sud au-delà des frontières de la zone Z87. Les cibles de forage 2019 de la zone Z87 Sud ont étendu la minéralisation sur plus de 600 mètres en longueur, et sur plus de 350 mètres en profondeur, et la direction estime qu'il existe encore un excellent potentiel de croissance supplémentaire en raison d'une géologie et d'une géophysique favorables et du manque de densité de forage. La découverte de cette extension de la minéralisation résulte de la nouvelle compréhension par la Société de l'influence structurelle sur la minéralisation de l'ensemble du gisement et de la tendance régionale. En se basant sur des mesures saisies sur les affleurements et sur les parois à l'intérieur de la fosse exploitée, la Société a dirigé le forage plus à l'ouest, avec l'intention de cibler une zone minéralisée qu'elle soupçonnait d'avoir échappé aux activités de forage antérieures.

Les résultats de la zone J ont étendu de manière importante les frontières de la minéralisation connue au nord-est et au sud-ouest dans la zone J4, bien au-delà de l'ancienne fosse J4. Les recoupements moins profonds de certains trous sont considérés comme des prolongements de la zone minérale J5 voisine, ce qui suggère que les zones J4 et J5 pourraient s'avérer être une seule et même zone. Les résultats démontrent également une continuité près de la surface prolongeant la minéralisation jusqu'à 1,2 km au sud-ouest au-delà de la limite de l'ancienne fosse J5. La découverte de cette extension de la minéralisation résulte de la nouvelle compréhension par la Société de l'influence structurelle sur la minéralisation de l'ensemble du gisement et de la tendance régionale. La Société a commencé à définir de futures cibles de forage pour améliorer davantage la résolution et poursuivre la définition des limites minérales en fonction de la tendance de Troilus.

En plus du programme de forage de 36 000 mètres achevé en juillet 2019, l'équipe de prospection a réalisé un petit programme de forage d'environ 2 500 mètres dans la zone Sud-Ouest en novembre et décembre 2019. Les sept trous de forage ont tous recoupé de l'or, y compris de l'or à teneur élevée, et ont démontré une géologie similaire à celle de la zone Z87. La zone est située à seulement 3,5 km au sud-ouest de la fosse Z87 et est facilement accessible à partir de la route menant à la mine existante. En janvier et février 2020, la Société a achevé un programme de forage plus ciblé d'environ 6 000 mètres dans cette zone, avec pour objectif d'élargir la zone couverte et de confirmer que la minéralisation observée est homogène dans l'ensemble de la zone. Les résultats du programme de février 2020, associés à ceux du programme de décembre 2019, continuent de démontrer une géologie similaire à celle de la zone minéralisée principale de la zone Z87 et viennent appuyer la thèse de la direction selon laquelle le terrain Troilus fait partie d'un énorme système à l'échelle régionale qui demeure largement sous-exploré.

La Société a publié en juillet 2020 une mise à jour de l'estimation des ressources minérales en date du 20 juillet 2020. Les ressources minérales indiquées estimées totales sont passées à 4,96 millions d'onces d'équivalent or (177 Mt d'une teneur moyenne de 0,87 g/t d'équivalent or) et les ressources minérales présumées estimées totales sont passées à 3,15 millions d'onces d'équivalent or (116,7 Mt d'une teneur moyenne de 0,84 g/t d'équivalent or). L'estimation des ressources minérales contenues dans les fosses

dans la catégorie des ressources minérales indiquées a augmenté de 601 000 onces d'équivalent or par rapport à l'estimation précédente publiée le 12 novembre 2019. La zone Sud-Ouest nouvellement découverte et récemment forée a contribué à hauteur de 583 000 onces d'équivalent or aux ressources minérales présumées. Voir la section Estimations actuelles des ressources minérales.

La Société a terminé un programme de prospection régional au cours de l'été 2020 axé sur l'identification de cibles prioritaires sur le nouveau terrain acquis et jalonné au cours de l'exercice. Un levé aérien couvrant 23 000 km a également été effectué. Les résultats initiaux ont mis en évidence deux nouvelles zones de minéralisation, la zone aurifère Beyan (« Beyan ») située à huit kilomètres au sud-ouest de la zone Sud-Ouest, et la zone de blocs rocheux aurifères Goldfield (« Goldfield ») située à environ 28 km au sud-ouest de la zone Beyan. Les échantillons prélevés au hasard sur l'affleurement de Beyan ont produit une minéralisation pouvant atteindre 9,7 g/t d'or et 32,5 g/t d'argent et ceux de la zone Goldfield ont produit 26,2 g/t d'or et 27,8 g/t d'argent. La zone aurifère Beyan fait partie d'une zone plus importante identifiée par l'équipe géologique de la Société, caractérisée par plusieurs blocs rocheux contenant de l'or et de l'argent à des teneurs allant jusqu'à 2 g/t d'or et 4,9 g/t d'argent. Certains de ces blocs rocheux sont très importants (1 à 2 mètres de long), avec des formes subarrondies et subangulaires indiquant une source possible proche, au nord-est de la nouvelle découverte. Nous attendons encore des résultats pour environ 50 échantillons sur un total de 150 échantillons prélevés dans les environs de l'indice affleurant de Beyan. Les résultats d'environ 85 échantillons sont attendus sur un total de 440 échantillons prélevés dans les alentours des indices affleurants de la zone Goldfield. La Société a entrepris un programme de forage de 20 000 mètres en septembre 2020 avec l'objectif d'améliorer les estimations actuelles des ressources minérales et de poursuivre l'expansion et l'exploration de la minéralisation sur le terrain Troilus à la suite de la découverte de la zone Sud-Ouest plus tôt cette année.

La Société a engagé les dépenses de prospection requises relativement au financement par actions accréditatives réalisé au T1 2020. À la suite du financement accréditif de la Société réalisé au T3 2020, au 31 juillet 2020, la Société doit engager environ 4 200 000 \$ en dépenses de prospection admissibles avant décembre 2021 et elle prévoit atteindre cet objectif. La direction prévoit des dépenses d'environ 10 000 000 \$ associées à la prospection et à l'étude de pré faisabilité pour le reste de l'année civile. Ce chiffre est sujet à changement, à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution de la pandémie de COVID-19 jusqu'à la fin de 2020.

Estimations actuelles des ressources minérales

ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES EN FOSSE ET SOUTERRAINES

Troilus Gold Corp. – projet Troilus

Au 20 juillet 2020

Classification	Tonnage (millions de tonnes)	Équivalent or (g/t)	Or (g/t)	Cuivre (%)	Argent (g/t)	Équivalent or contenu (milliers d'onces)	Or contenu (milliers d'onces)	Cuivre contenu (millions de livres)	Argent contenu (milliers d'onces)
Total – ressources minérales en fosse et souterraines									
Indiquées	177.30	0.87	0.75	0.08	1.17	4.96	4.30	322.60	6.66
Présumées	116.70	0.84	0.73	0.07	1.04	3.15	2.76	189.72	3.91
Total – ressources minérales en fosse									
Indiquées	164.20	0.80	0.68	0.08	1.20	4.21	3.62	284.69	6.32
Présumées	101.20	0.70	0.60	0.07	1.12	2.27	1.95	151.01	3.65
Total – ressources minérales en fosse de la zone Z87									
Indiquées	84.60	0.92	0.79	0.09	1.39	2.50	2.15	169.54	3.77
Présumées	32.70	0.70	0.60	0.07	1.50	0.73	0.63	49.34	1.57
Total – ressources minérales en fosse de la zone J (J4 et J5)									
Indiquées	79.60	0.67	0.57	0.07	1.00	1.71	1.47	115.16	2.55
Présumées	45.90	0.65	0.55	0.07	0.96	0.96	0.82	65.94	1.42
Total – ressources minérales en fosse de la zone Sud-Ouest									
Présumées	22.60	0.80	0.70	0.07	0.89	0.58	0.51	35.73	0.65
Total – ressources minérales souterraines									
Indiquées	13.10	1.79	1.61	0.13	0.81	0.75	0.68	37.91	0.34
Présumées	15.50	1.77	1.62	0.11	0.52	0.88	0.81	38.72	0.26
Total – ressources souterraines de la zone Z87									
Indiquées	13.10	1.79	1.61	0.13	0.81	0.75	0.68	37.90	0.34
Présumées	13.50	1.85	1.70	0.12	0.37	0.80	0.74	34.48	0.16
Total – ressources souterraines de la zone J (J4 et J5)									
Indiquées	0.01	1.07	1.03	0.03	0.47	0.00	0.00	0.00	0.00
Présumées	2.00	1.21	1.06	0.10	1.55	0.08	0.07	4.24	0.10

Notes :

- Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie.
- Des erreurs d'addition peuvent se produire en raison de l'arrondissement.
- Les ressources minérales à ciel ouvert sont établies pour des fosses délimitées optimisées.
- La teneur de coupure des ressources minérales à ciel ouvert est de 0,3 g/t d'équivalent or, les équivalents métal ayant été calculés comme suit :
 - Zone Z87 : équivalent or = teneur en or + 1,256 6 * teneur en cuivre + 0,010 3 * teneur en argent
 - Zone J4/J5 : équivalent or = teneur en or + 1,297 9 * teneur en cuivre + 0,010 8 * teneur en argent
 - Zone Sud-Ouest : équivalent or = teneur en or + 1,276 8 * teneur en cuivre + 0,010 6 * teneur en argent
- Le cours des métaux pour les formules d'équivalent or est : 1 600 \$ US/once d'or; 3,25 \$/livre de cuivre et 20 \$/once d'argent; avec un taux de change de 1 \$ US : 1,30 \$ CA
- La récupération de métaux pour les formules d'équivalent or se présente comme suit :
 - Zone Z87 : taux de récupération de 83 % pour l'or, de 92 % pour le cuivre et de 76 % pour l'argent
 - Zone J4/J5 : taux de récupération de 82 % pour l'or, de 88 % pour le cuivre et de 76 % pour l'argent
 - Zone Z87 : taux de récupération de 82,5 % pour l'or, de 90 % pour le cuivre et de 76 % pour l'argent
- Les modèles de délimitation des ressources ont été produits comme suit :
 - Cours des métaux : 1 600 \$ US/once d'or, 3,25 \$ US/livre de cuivre, 20 \$ US/once d'argent
 - Coûts d'exploitation minière :
 - Frais de base pour les zones J et 87 : 1,71 \$ CA/t déplacée
 - Frais de base pour la zone Sud-Ouest : 1,66 \$ CA/t déplacée
 - Frais supplémentaires de 0,03 \$ CA/t de stérile déplacé, 0,02 \$ CA/t de minerai à traiter déplacés
 - Frais généraux et administratifs et frais de traitement : 8,44 \$ CA/t traitée
 - Inclinaison des parois : varie de 49,5 à 60 degrés selon le secteur de la fosse et de la pente.
 - Récupération des métaux :
 - Or : 90 % dans toutes les zones, sauf dans les parties à faible teneur (or < 1,2 g/t) de la zone Sud-Ouest = 88 %
 - Cuivre : 90 % dans toutes les zones, sauf dans les parties à forte teneur (cuivre > 0,13 %) de la zone Sud-Ouest = 92 %
 - Argent : toutes les zones = 40 %
- Sous la fosse délimitée, la teneur de coupure des ressources souterraines est de 0,9 d'équivalent or dans la zone Z87. Le plafonnement des teneurs varie entre 2 g/t d'or et 26 g/t d'or, entre 1 g/t d'argent et 20 g/t d'argent; et 1 % de cuivre; le tout sur des teneurs brutes en fonction du domaine minéralisé.
- La densité varie entre 2,72 g/cm³ et 2,91 g/cm³ selon la zone minéralisée.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales a été réalisée conformément aux définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») (2014) intégrées par renvoi au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« Règlement 43-101 ») par AGP Mining Consultants (« AGP ») et a été revue en interne par la Société. Le rapport technique complet sur la mise à jour de l'estimation des ressources minérales (le « rapport technique ») a été déposé sur SEDAR (www.sedar.com) le 1^{er} septembre 2020, dans le profil d'émetteur de la Société.

Évaluation économique préliminaire (« ÉÉP »)

Le 31 août 2020, la Société a annoncé sur SEDAR les résultats de l'ÉÉP de son projet Troilus (voir le communiqué de presse du 31 août 2020 intitulé « Les résultats de l'évaluation économique préliminaire indiquent une van après taxes (5 %) de 1 156 m\$ us avec un tri de 38,3%, pour un prix au comptant de 1950 \$ us/oz d'or, et une van après taxes (5 %) de 576 m\$ us avec un tri de 22,9 % selon un scénario »). Un rapport technique appuyant l'ÉÉP a été déposé sur SEDAR le 14 octobre 2020. L'ÉÉP appuie le scénario combinant une exploitation à ciel ouvert et une exploitation souterraine avec de faibles coûts d'immobilisations initiaux et un taux de rendement élevé pour une exploitation de 35 000 tonnes par jour sur une durée de vie de la mine de 22 ans, sans compter les 12 mois d'enlèvement préliminaire des morts-terrains. Cette ÉÉP est basée sur l'estimation des ressources minérales mentionnées ci-dessus, en vigueur

le 20 juillet 2020. L'ÉÉP a été préparée conformément au Règlement 43-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, sous la direction et la supervision de Gordon Zurowski, ing., ingénieur des mines principal d'AGP.

De nature préliminaire, l'ÉÉP porte notamment sur les ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop théoriques au point de vue géologique pour qu'on leur accorde toute considération économique afin de les classer en tant que réserves minérales. De plus, rien ne garantit que l'ÉÉP se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique établie.

Dans un scénario de référence où le cours de l'or est à 1 475 \$ US par once et le taux de change \$ US/\$ CA est à 0,74 \$, le projet génère une valeur actualisée nette (VAN) après impôt de 576 millions de dollars américains à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne (TRI) de 22,9 %. Le délai de récupération des coûts d'immobilisations initiaux est de quatre ans. Avant impôt, la VAN est de 971 millions de dollars américains à un taux d'actualisation de 5 %, le TRI est de 29,6 % et le délai de récupération est de 3,7 ans.

Sommaire des résultats économiques de Troilus Gold selon le cours de l'or (\$ US)

	Cours au comptant	Consensus	Scénario de référence	Scénario bas
Cours de l'or (par once)	\$1,950	\$1,750	\$1,475	\$1,350
VAN avant impôt (5 %)	1 951 M\$	1 538 M\$	971 M\$	713 M\$
TRI avant impôt	50.1%	41.8%	29.6%	23.7%
VAN après impôt (5 %)	1 156 M\$	915 M\$	576 M\$	419 M\$
TRI après impôt (%)	38.3%	32.2%	22.9%	18.2%

Le projet génère un flux de trésorerie cumulatif de 1,27 milliard de dollars américains après impôt et de 2,04 milliards de dollars américains avant impôt, selon un scénario de référence où le cours de l'or est à 1 475 \$ US par once, sur la base d'une production de 35 000 tonnes par jour sur 22 ans. L'ÉÉP suppose une exploitation à ciel ouvert pendant les quatorze premières années et le début de la production de l'exploitation souterraine à partir de la huitième année.

Les coûts d'immobilisations et d'exploitation estimés dans l'ÉÉP pour le projet sont résumés ci-après. Les investissements initiaux (exception faite des infrastructures existantes) sont de 333 millions de dollars américains et les investissements de maintien pendant la durée de vie de la mine sont de 506 millions de dollars américains supplémentaires. La mine souterraine nécessitera des investissements de 240 millions de dollars américains pour le développement souterrain au cours des années six à huit, et 175 millions de dollars américains en investissement de maintien pour l'exploitation souterraine. Le développement souterrain commencera par la mise en service de la première quantité de minerai à traiter prévue au cours de la huitième année. Les coûts de maintien globaux représentent 1 051 \$ US par once d'or.

Ventilation des dépenses en immobilisations estimatives de Troilus (\$ US)

Investissement initial

Exploitation à ciel ouvert	78 M\$
Traitement	172 M\$
Infrastructure	36 M\$
Coûts de propriété	11 M\$
Éventualité	36 M\$
Total – Investissement initial	333 M\$*

Investissement de maintien

Exploitation à ciel ouvert	5 M\$
Dépenses en immobilisations liées à la mise en valeur des ressources souterraines	240 M\$
Investissement de maintien lié aux ressources souterraines (activités souterraines)	175 M\$
Traitement	22 M\$
Infrastructure	19 M\$
Environnement	19 M\$
Éventualité	26 M\$
Total – Investissement de maintien	506 M\$

* exception faite de l'infrastructure existante (route d'accès, ligne de transport d'électricité, sous-station, installation de résidus, usine de traitement des eaux, chemins du camp minier)

Sommaire des coûts d'exploitation estimés du projet Troilus (\$ US)

Coûts d'exploitation moyens pour la durée de vie de la mine

Exploitation à ciel ouvert	9,35 \$/tonne broyée
Exploitation souterraine	14,36 \$/tonne broyée
Traitement	4,99 \$/tonne broyée
Frais généraux et administratifs	1,42 \$/tonne broyée
Transport du concentré	0,23 \$/tonne broyée
Total des coûts d'exploitation	17,10 \$/tonne broyée
Coûts d'exploitation décaissés**	919 \$/once d'or
Coûts de maintien globaux**	1 051 \$/once d'or

**voir Mesures financières non conformes aux IFRS

La production d'or projetée s'établit en moyenne à 220 000 onces par année pour les cinq premières années, et à 246 000 onces par année pour les 14 premières années, et à 98 000 onces à partir de la quinzième année. La quantité d'or payable prévue est de 3,8 millions d'onces, celle de cuivre de 265 millions de livres et celle d'argent de 1,5 million d'onces pour les 22 ans de durée de vie de la mine. L'ÉÉP prévoit la livraison de 192,5 millions de tonnes avec des teneurs de tête moyennes de 0,71 g/t d'or, de 0,08 %, de cuivre et de 0,97 g/t d'argent. La mise en service de l'usine de traitement devrait prendre trois mois au cours de la première année de production.

Le projet exploitera trois zones : la zone 87, la zone J et la nouvelle zone Sud-Ouest. La zone 87 comprendra une mine à ciel ouvert en une seule phase, suivie d'une exploitation minière souterraine. La zone J a été conçue avec trois phases d'exploitation à ciel ouvert uniquement pour cette étude. La conception de la zone Sud-Ouest comprend deux phases d'exploitation à ciel ouvert. L'exploitation minière commence dans la fosse de la zone 87 et dans celle de la zone Sud-Ouest au cours de la période de pré-production. La production dans la zone J commencera au cours de la deuxième année. La fosse de la zone 87 sera épuisée au cours de la sixième année et l'exploitation de la mine souterraine se poursuivra sous la fosse par la suite. Les activités dans la fosse de la zone Sud-Ouest se termineront à l'année 12. Les activités dans la fosse de la zone J se termineront à l'année 14. L'exploitation souterraine se terminera à l'année 22. Les stériles en provenance des fosses seront remblayés dans la fosse de la zone 87 une fois que l'exploitation à ciel ouvert sera terminée. Cela offrira des matériaux de remblayage des mines souterraines et permettra le transport de stériles sur de courtes distances pour les phases de la fosse de la zone J, ce qui réduit la taille globale des haldes à stériles.

Le coefficient de recouvrement pour la durée de vie de la mine à ciel ouvert est estimé à 3,9:1. Les déplacements de matières s'élèvent en moyenne à 71 millions de tonnes (minerai à traiter et stériles) au cours des cinq premières années, avec une pointe à 74 millions de tonnes la première année. La fosse d'exploitation à ciel ouvert fournira 150,1 millions de tonnes de minerai à traiter à l'usine de traitement pendant les 14 premières années du projet. Des gradins de fosse d'une hauteur de 10 mètres seront extraits et le minerai sera transporté avec des camions de 181 tonnes et le matériel de chargement correspondant, y compris des pelles hydrauliques électriques. Le parc minier à ciel ouvert sera loué. Les meilleures pratiques de forage de contrôle de la teneur seront utilisées au moyen de foreuses à circulation inverse et l'échantillonnage de la roche sur les gradins de fosse avant le dynamitage. On obtient ainsi une plus grande flexibilité pour le contrôle de la teneur pendant les activités tout en maintenant des coûts d'exploitation et une capacité de production raisonnables.

La mise en valeur de la mine souterraine commencera au cours de la sixième année et les premières quantités de minerai à traiter dans l'usine à partir des galeries souterraines y seront acheminées au cours de la huitième année. La mine souterraine sera située sous la fosse de la zone 87 et utilisera la méthode de foudroyage par sous-niveau le long des bords de la fosse à ciel ouvert, tandis que des dynamitages à fente et de masse surviendront aux niveaux inférieurs. Le portail est situé à côté du concasseur primaire. Les matières premières et les déchets de l'usine seront d'abord transportés à la surface par des camions, mais le système RailVeyor sera ensuite utilisé pendant toute la durée de vie de la mine. La mine souterraine augmentera la production de ses niveaux initiaux à 9 000 tonnes par jour d'ici la neuvième année et maintiendra ce taux jusqu'à la fin de la vie de la mine.

Pendant l'exploitation minière, une pile de stockage sera maintenue à côté de l'installation de concassage primaire et servira de minerai à traiter supplémentaire en fonction des objectifs de production, des conditions météorologiques et du minerai à traiter dans les dernières années de l'exploitation. Les stériles seront transportés vers des installations de gestion des déchets spécialisées près des fosses, remblayés dans la fosse de la zone 87 et utilisés pour le terrassement en hauteur de l'installation de gestion des résidus. La remise en état simultanée des installations de gestion des déchets est prévue.

L'usine de traitement comprend le concassage primaire, le broyage semi-autogène, le broyage à boulets avec concentration d'or par gravité, la flottation du cuivre, la filtration du concentré, puis l'épaississement et l'élimination des résidus. Le concentré de cuivre, enrichi d'or, sera ensuite envoyé dans une fonderie pour y être raffiné. La récupération de l'or est estimée à 90 %, 30 % étant produit sur place sous forme de

concentré gravimétrique et le reste étant contenu dans le concentré de cuivre final. La récupération du cuivre devrait être de 90 %.

L'installation de gestion des résidus existante a la capacité d'accueillir la production pendant la durée de vie de la mine, comme il est décrit dans l'ÉÉP. Dans le cadre de la conception, il est proposé de transformer la digue de retenue des résidus en une enceinte de confinement construite selon une ligne centrale à partir de l'enceinte de confinement existante conçue en amont. La construction de ce mur de confinement utilisera les stériles provenant de l'exploitation de la mine.

Environnement et mobilisation des parties prenantes

La Société s'engage à créer de la valeur pour ses actionnaires tout en exerçant ses activités de manière sûre et socialement et environnementalement responsable, en contribuant à la prospérité de ses employés et des communautés locales, et en respectant les droits de la personne, les cultures, les coutumes et les valeurs de ceux qui sont touchés par ses activités.

En novembre 2019, la Société a soumis une évaluation environnementale au MELCC (ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec) concernant l'assèchement des fosses J4 et 87 du terrain Troilus. La Société s'est également engagée dans des consultations communautaires avec les familles touchées sur le terrain de Troilus et les communautés locales de Mistissini et Chibougamau pour les tenir informées de la proposition d'assèchement et prendre en compte les commentaires des parties concernées. En août 2020, la Société a reçu un certificat d'autorisation du MELCC pour aller de l'avant avec l'assèchement. L'assèchement des fosses devrait nécessiter d'un à deux ans et permettra à la Société d'accéder à des cibles de forage qui sont actuellement sous l'eau et de poursuivre la prospection du terrain. Des éléments d'infrastructure de soutien à l'assèchement ont été installés sur place, comme une installation de traitement et de pompage de l'eau.

En août 2020, la Société est devenue la première société d'exploration minière à obtenir la certification ECOLOGO en vertu du programme de certification UL 2723 pour les entreprises d'exploration minière. L'Association de l'exploration minière du Québec a lancé en novembre 2019 ce programme pour reconnaître et promouvoir les pratiques exemplaires environnementales, sociales et économiques : il s'agit de la première certification de ce type pour les sociétés d'exploration minière qui permet aux sociétés de communiquer aux investisseurs et aux parties prenantes leur engagement à l'égard de l'environnement, de la santé humaine, du bien-être de la communauté et des pratiques économiques équitables. La norme est administrée par les Laboratoires des assureurs du Canada, un organisme indépendant d'essais, de certification et d'inspection de sécurité, qui jouit d'une réputation de confiance dans le domaine des essais et de la certification par des tiers depuis plus de 125 ans.

En juillet 2018, Troilus a signé une entente préalable à la mise en valeur avec la Nation crie de Mistissini; le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et la nation crie. Cette entente établit le cadre d'une relation continue et mutuellement avantageuse en ce qui concerne les possibilités d'affaires et d'emploi pour les Cris et facilite le soutien continu des activités de prospection et de la préparation des études de base d'impact environnemental (EIE). L'entente préalable à la mise en valeur survient avant l'entente sur les répercussions et les avantages, qui sera conclue au terme de l'étude de préféabilité.

Troilus est en communication régulière avec la nation crie de la région d'Eeyou Istchee Baie-James, plus particulièrement avec la Nation crie de Mistissini, la communauté des Premières Nations dont l'utilisation traditionnelle des terres et les activités économiques peuvent être les plus directement touchées par la

mise en valeur menée par la Société. Troilus a mis sur pied un bureau de liaison communautaire à Mistissini, où travaille à temps plein un agent de liaison avec la communauté crie, et communique régulièrement avec les familles touchées, le chef et le conseil de bande de la Nation crie de Mistissini et d'autres organismes communautaires comme le Conseil cri sur l'exploration minière, l'Association des trappeurs cris et la Commission scolaire crie pour tenir la communauté au courant des développements.

Troilus offre du soutien à l'organisation d'événements et d'activités communautaires à Mistissini, à Chibougamau et à Chapais. Au cours de la dernière année, Troilus a commandité des tournois de hockey, des concours de pêche, des tournois de curling, des expositions d'art et le tournoi de golf au profit de Centraide.

Charges de prospection et d'évaluation pour le projet Troilus :

	Trimestres terminés le 31 juillet		Exercices terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Charges de prospection et d'évaluation :				
Forage, analyse et géologie	\$ 729,042	\$ 3,084,357	\$ 3,348,614	\$ 7,167,199
Salaires, coûts salariaux et consultants	880,110	1,376,722	4,461,051	5,057,869
Frais relatifs au site et au camp	458,656	178,450	1,178,635	781,967
Soutien et autres coûts	88,854	238,189	445,363	803,894
Études	560,749	225,144	1,929,114	693,015
Relations avec les gouvernements et les communautés	16,522	25,171	69,098	101,638
Déplacements	17,835	69,600	148,205	233,013
Amortissement	277,073	56,142	677,295	213,056
Crédits d'impôt	(1,122,206)	(913,838)	(1,580,900)	(913,838)
Coûts d'acquisition des terrains	661,463	-	2,335,162	2,518,750
	\$ 2,568,098	\$ 4,339,937	\$ 13,011,637	\$ 16,656,563

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020 :

Les charges de prospection et d'évaluation pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessus. Au cours du T4 2020, la Société a lancé un programme de prospection régional sur le terrain dans les concessions nouvellement acquises, y compris un levé aérien. La Société prévoyait entreprendre un programme de forage en avril 2020, mais a suspendu ce programme en raison de la pandémie de COVID-19. Durant le trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Société achevait son programme forage 2019 de 36 000 mètres.

Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants ont diminué de 36 % au T4 2020 par rapport au T4 2019, en raison d'une baisse de la main-d'œuvre de consultation durant le confinement lié à la pandémie de COVID-19.

Les frais relatifs au site et au camp ont augmenté de 280 206 \$ au T4 2020 comparativement au T4 2019. Cette augmentation est le résultat des travaux de maintenance réalisés en juin 2020 sur la sous-station, ainsi que des travaux servant à créer un accès routier temporaire aux nouvelles concessions au nord du projet Troilus.

Les charges liées au soutien et aux autres coûts ont diminué de 63 %; cette diminution est toutefois attribuable en partie à l'incidence d'IFRS 16 (voir page 15), les contrats de location simple (comme les contrats de location des bureaux du site et les contrats de location de véhicules) ayant été capitalisés au T4 2020, alors qu'ils étaient passés en charges au T4 2019. Si ces contrats de location n'avaient pas été capitalisés, les charges liées au soutien et les autres coûts auraient diminué de 39 % en raison du ralentissement des activités sur le site. L'incidence d'IFRS 16 explique aussi l'écart que l'on constate dans le poste des relations avec les gouvernements et les communautés, relativement à la location de bureaux à Mistissini.

Les coûts rattachés aux études ont été plus élevés au T4 2020 comparativement au T4 2019. La COVID-19 n'a pas eu d'incidence sur l'avancement des travaux de mise à jour des ressources minérales et de l'ÉÉP, et la Société a accordé la priorité à ces travaux durant la période. La Société a engagé des coûts relativement aux travaux métallurgiques et à l'amélioration de l'estimation des ressources pour l'ÉÉP ainsi qu'à des études environnementales afin de faciliter la prospection, de même que des coûts associés à sa collaboration avec l'Université Western. Au cours du trimestre comparatif, moins de travaux ont été axés sur les études et la priorité a été accordée au programme de forage, et les coûts comprenaient les derniers travaux de modélisation des ressources et les études environnementales visant à faciliter la prospection.

La charge d'amortissement relative aux activités de prospection et d'évaluation a augmenté au T4 2020 comparativement au T4 2019, en raison de l'augmentation graduelle des actifs au cours de l'exercice précédent.

Les montants des crédits d'impôt à recevoir sont portés en diminution des charges de prospection auxquelles ils se rapportent. Durant le T4 2020, les crédits d'impôt à recevoir de la Société se chiffraient à 1 122 206 \$, comparativement à 913 838 \$ au T4 2019.

Au T4 2020, la Société a acquis 91 concessions minières de Globex en émettant 350 000 actions ordinaires de la Société. La valeur des actions se chiffrait à 399 000 \$, ce qui représente la juste valeur marchande au moment de l'achat. La Société a racheté les redevances variables calculées à la sortie de la fonderie de 1,5 %, et donc cessé de les verser, en émettant 150 000 actions ordinaires de la Société d'une valeur de 171 000 \$. La Société a également acquis 21 concessions minières auprès de CMH pour une contrepartie en espèces de 69 000 \$. En plus de ces concessions minières, la Société a jalonné 310 nouvelles concessions au cours du T4 2020.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 :

Les charges de prospection et d'évaluation pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessus. Au cours de l'exercice considéré, la Société a terminé un programme de prospection régional (été 2019) et un forage dans la zone Sud-Ouest (décembre 2019 et février 2020), et a entrepris un programme de prospection régional (printemps-été 2020). Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2019, la Société avait terminé son programme de forage 2018 avant l'été 2018, terminé un programme de prospection régional (été 2018) et a terminé le programme de forage 2019 (février 2019).

Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants ont diminué de 12 %, en raison de l'incidence de la COVID-19 au cours de la seconde moitié de l'exercice.

Les frais relatifs au site et au camp ont augmenté de 51 % au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, comparativement à l'exercice terminé le 31 juillet 2019, principalement en raison de l'augmentation des frais de divers projets de maintenance sur le site, notamment les travaux de maintenance sur la sous-station, ainsi que les travaux servant à créer un accès routier temporaire aux nouvelles concessions au nord du projet Troilus.

Les charges liées au soutien et aux autres coûts ont diminué de 45 %; cette diminution est toutefois attribuable en partie à l'incidence d'IFRS 16 (voir page 15), les contrats de location simple (comme les contrats de location des bureaux du site et les contrats de location de véhicules) ayant été capitalisés au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, alors qu'ils étaient passés en charges pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019. Si ces contrats de location n'avaient pas été capitalisés, les charges liées au soutien et aux autres coûts auraient diminué de 15 % en raison du ralentissement des activités dans la deuxième moitié de 2020.

Les coûts rattachés aux études ont augmenté de 178 % au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, comparativement à l'exercice précédent. En 2020, la Société a engagé des coûts relativement à la mise à jour et à l'amélioration de l'estimation des ressources, à des essais métallurgiques et à des études environnementales afin de faciliter la prospection, de même que des coûts associés à sa collaboration avec l'Université Western. Au cours du trimestre comparatif, ces coûts comprenaient des travaux relatifs à la mise à jour de l'estimation des ressources pour 2018 et à des études environnementales.

La charge d'amortissement relative aux activités de prospection et d'évaluation a augmenté au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 comparativement à l'exercice terminé le 31 juillet 2019, en raison de l'augmentation graduelle des actifs au cours de l'exercice précédent.

La Société a accumulé des crédits d'impôt à recevoir au cours de la période; ils ont été portés en déduction des dépenses de prospection sur lesquelles les crédits d'impôt sont basés.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a acquis 630 concessions minières d'O3 en deux transactions distinctes, 91 concessions minières de Globex et 21 concessions minières de CMH, a racheté des redevances et a jalonné 956 nouvelles concessions dans la zone, pour un coût total de 2 335 162 \$, dont un montant de 2 199 000 \$ représente la valeur des 2 500 000 actions émises en contrepartie. Durant la même période en 2019, la Société a acquis les concessions d'Emgold Mining Corporation en contrepartie de l'émission d'actions d'une valeur de 2 268 750 \$ et d'un montant de trésorerie de 250 000 \$.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables de la Société sont présentées dans la note 3 de ses états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020.

Méthodes comptables nouvelles

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »). IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et peut être appliquée de façon rétrospective pour chaque période antérieure pour laquelle elle présente l'information financière (application rétrospective intégrale) ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de

l'application initiale de la norme à la date de première application (application rétrospective modifiée). La Société a adopté cette norme à compter du 1^{er} août 2019 et a appliqué la méthode rétrospective modifiée.

La méthode comptable qu'utilise la Société pour comptabiliser les contrats de location conformément à IFRS 16 est la suivante :

À la passation d'un contrat, la Société détermine si le contrat est ou contient un contrat de location en se demandant si celui-ci confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps, moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, selon l'évaluation initiale de l'obligation locative, et comprend tout paiement de loyer versé à la date de début ou avant cette date, moins tout avantage incitatif à la location reçu, et tous les coûts directs initiaux et coûts de restauration. Les actifs sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes visées par une option de prolongation en présence d'une certitude raisonnable qu'une option de prolongation sera exercée par la Société. L'actif au titre du droit d'utilisation est ajusté périodiquement pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. La Société a choisi de ne pas séparer les composantes non locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles dans les états financiers consolidés annuels audités de la situation financière.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers impayés à la date de début, la valeur actualisée étant déterminée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter les fonds nécessaires à l'obtention d'un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire, à des conditions similaires. L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs, s'il y a un changement dans l'estimation que fait la Société des sommes à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société change son appréciation visant à déterminer si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. À la réévaluation de l'obligation locative de telle façon, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation.

La Société ne comptabilise pas d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats de location d'actifs de faible valeur, les contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et les ententes d'utilisation de terrains qui accordent à la Société le droit de procéder à la prospection, à la mise en valeur, à la production, ou à toute autre utilisation de la ressource minérale contenue dans le terrain. Les paiements au titre de ces contrats de location sont passés en charges selon la méthode linéaire dans l'état consolidé du résultat net.

Incidence de l'adoption d'IFRS 16 :

À compter du 1^{er} août 2019, la Société a adopté IFRS 16 selon l'approche rétrospective modifiée et, en conséquence, l'information présentée pour la période comparative n'a pas été retraitée et est demeurée

telle qu'elle a été présentée antérieurement conformément à IAS 17. L'effet cumulatif de l'application initiale a été porté au déficit au 1^{er} août 2019.

La Société loue divers biens, y compris des espaces de bureaux, des véhicules et de l'équipement. À la date de première application, la Société a comptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation sur la base des obligations locatives correspondantes, qui ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs soit au taux d'intérêt implicite, soit au taux d'emprunt marginal au 1^{er} août 2019. Le taux d'emprunt marginal appliqué est de 15 % par année et représente la meilleure estimation de la Société du taux d'intérêt qu'elle s'attendrait à payer pour emprunter, pour une durée et une garantie similaires, un montant égal aux paiements de loyers dans l'environnement économique actuel.

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes permises par la norme :

- la comptabilisation des contrats de location dont la durée restante est inférieure à 12 mois au 1^{er} août 2019 en tant que contrats de location à court terme;
- l'exclusion des coûts directs initiaux dans l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application.

Au cours de la période correspondante, la Société avait classé les contrats de location transférant la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété en tant qu'accords de financement. Les actifs détenus en vertu d'autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location simple et n'ont pas été comptabilisés dans l'état de la situation financière de la Société. Les paiements au titre des contrats de location simple ont été comptabilisés dans le résultat net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés le 31 juillet		Exercices terminés le 31 juillet	
	2020	2019	2020	2019
Charges				
Charges de prospection et d'évaluation	\$ 2,568,098	\$ 4,339,937	\$ 13,011,637	\$ 16,656,563
Estimation des coûts de remise en état	349,171	265,280	295,889	351,660
Frais généraux et administratifs	849,759	871,022	4,914,293	5,207,002
Paievements fondés sur des actions	332,085	965,138	1,737,221	1,559,138
Total des charges avant les autres éléments	4,099,113	6,441,377	19,959,040	23,774,363
Autres (produits)/charges				
Produits d'intérêts	(39,930)	(52,000)	(124,568)	(230,918)
Intérêts sur les obligations locatives	41,870	8,723	195,197	40,559
Prime sur les actions accréditives	(481,621)	(1,187,139)	(1,771,358)	(4,117,630)
Désactualisation de la provision pour remise en état	2,938	23,434	33,786	58,503
Autres charges	30,531	28,386	121,282	123,861
Perte nette et perte globale nette pour la période	\$ 3,652,901	\$ 5,262,781	\$ 18,413,379	\$ 19,648,738

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2020 :

La Société a comptabilisé une perte nette de 3 652 901 \$ pour le T4 2020 (T4 2019 : 5 262 781 \$).

Les charges de prospection et d'évaluation sont détaillées dans la section Activités de prospection du présent rapport.

La Société a comptabilisé une provision pour remise en état découlant de l'activité précédente au site Troilus et fondée sur une estimation des futurs coûts prévus pour la remise en état. À mesure que des coûts sont engagés, ils sont portés en déduction du passif pour remise en état. Le passif est mis à jour régulièrement pour tenir compte des changements apportés à l'estimation et aux taux d'actualisation et d'inflation. Par conséquent, un montant de 349 171 \$ a été comptabilisé à titre d'estimation des coûts de remise en état pour le T4 2020 (T4 2019 : 265 280 \$). L'actualisation est augmentée au fil du temps et un montant de 2 938 \$ a été comptabilisé à titre de désactualisation dans l'état du résultat net pour le T4 2020 (T4 2019 : 23 434 \$).

Les frais généraux et administratifs sont détaillés ci-dessous :

	Trimestres terminés le	
	31 juillet	
	2020	2019
Frais généraux et administratifs :		
Salaires, coûts salariaux et consultants	\$ 509,844	\$ 531,723
Frais professionnels	68,891	65,372
Communications avec les actionnaires	147,397	140,350
Frais de bureau et généraux	75,223	107,297
Déplacements	(2,368)	15,015
Frais relatifs aux concessions minières, terrains secondaires	-	5,250
Amortissement	50,772	6,015
	\$ 849,759	\$ 871,022

- Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants ont diminué de 4 % au T4 2020 comparativement au T4 2019.
- Les frais professionnels ont augmenté de 5 % au T4 2020 comparativement au T4 2019.
- Les communications avec les actionnaires englobent les coûts de la réglementation, ainsi que les programmes des relations avec les investisseurs, les conférences, le marketing et les déplacements associés à ces activités. Ces frais ont augmenté de 5 % au T4 2020 comparativement au T4 2019. Bien que les déplacements aient considérablement diminué au cours du T4 2020 en raison de la COVID-19, la Société a lancé plusieurs programmes permettant de conclure des affaires virtuellement, qui ont compensé le manque de déplacements.
- Les frais de bureau et généraux ont diminué de 32 074 \$ ou 30 % au cours du T4 2020, comparativement au T4 2019. Cette diminution est toutefois attribuable en partie à l'incidence d'IFRS 16 (voir page 15), les contrats de location simple (comme les contrats de location des bureaux) ayant été capitalisés au T4 2020, alors qu'ils étaient passés en charges au T4 2019.

- Les frais de déplacement d'affaires ont diminué de 17 383 \$ au T4 2020 comparativement au T4 2019, en raison des restrictions imposées dans le contexte de la COVID-19.
- La charge d'amortissement comptabilisée dans les frais généraux et administratifs correspond à l'amortissement du contrat de location du siège social de la Société en vertu des dispositions d'IFRS 16 concernant les actifs au titre de droits d'utilisation, de même qu'à l'amortissement du mobilier de bureau et des améliorations locatives. Au T4 2019, la Société avait commencé le contrat de location de son siège social vers la fin du trimestre.

Les paiements fondés sur des actions pour le T4 2020 se sont chiffrés à 332 085 \$ comparativement à 965 138 \$ pour le T4 2019, représentant respectivement l'attribution d'unités d'actions incessibles (UAI). La valeur comptabilisée représente la juste valeur marchande des UAI à la date d'attribution, pour les UAI dont les droits sont acquis et pour les UAI dont les droits ne sont pas acquis, ces dernières étant comptabilisées dès leur attribution. Au cours du T4 2020, aucune UAI n'a été attribuée et la charge liée aux paiements fondés sur des actions correspond aux montants restants à payer pour les UAI non acquises. Au cours du T4 2019, 1 237 356 UAI avaient été attribuées et acquises immédiatement.

La Société a perçu des produits d'intérêts de 39 930 \$ pendant le T4 2020 comparativement à 52 000 \$ pendant le T4 2019. La Société a investi sa trésorerie excédentaire dans des CPG très liquides, ce qui explique ces produits d'intérêts. Bien que les soldes de trésorerie moyens de la Société soient en hausse par rapport à ceux du trimestre comparatif, la baisse des produits d'intérêts résulte de taux d'intérêt moins élevés pour le trimestre considéré.

Les frais d'intérêts sur les contrats de location au T4 2020 se sont chiffrés à 41 870 \$ comparativement à 8 723 \$ au T4 2019, l'augmentation étant attribuable en partie à l'application d'IFRS 16.

En raison de son financement par actions accréditives en octobre 2019 et en février 2020, la Société a comptabilisé un passif sur les actions accréditives dans l'état de la situation financière représentant la prime à l'émission des actions. À mesure que la Société engage des dépenses admissibles, elle les porte en diminution de ce passif; elle réduit le passif et comptabilise cette réduction à titre de recouvrement de la prime sur les actions accréditives à l'état du résultat net. Au T4 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 481 621 \$ (T4 2019 : 1 187 139 \$).

Les autres charges enregistrées pour le T4 2020 comprennent un montant de 24 831 \$ lié aux frais demandés par l'assureur du cautionnement de remise en état (T4 2019 : 24 831 \$), ainsi que des frais divers pour les deux périodes.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 :

La Société a comptabilisé une perte nette de 18 413 379 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 (exercice terminé le 31 juillet 2019 : 19 648 738 \$).

Les charges de prospection et d'évaluation sont détaillées dans la section Activités de prospection du présent rapport.

La provision pour remise en état de la Société est mise à jour régulièrement pour tenir compte des changements apportés à l'estimation et aux taux d'actualisation et d'inflation. Par conséquent, un

montant de 295 889 \$ a été comptabilisé à titre d'estimation des coûts de remise en état dans l'état du résultat net pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 (au 31 juillet 2019 : 351 660 \$). L'actualisation est augmentée au fil du temps et un montant de 33 786 \$ a été comptabilisé à titre de désactualisation dans l'état du résultat net pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 (au 31 juillet 2019 : 58 503 \$).

Les frais généraux et administratifs sont détaillés ci-dessous :

	Exercices terminés le 31 juillet	
	2020	2019
Frais généraux et administratifs :		
Salaires, coûts salariaux et consultants	\$ 2,924,463	\$ 2,957,487
Frais professionnels	299,898	224,831
Communications avec les actionnaires	1,046,182	1,094,907
Frais de bureau et généraux	350,135	857,238
Déplacements	93,741	51,824
Frais relatifs aux concessions minières, terrains secondaires	2,250	14,700
Amortissement	197,624	6,015
	<u>\$ 4,914,293</u>	<u>\$ 5,207,002</u>

- Les charges relatives aux salaires, aux coûts salariaux et aux consultants sont demeurées stables d'une période à l'autre.
- Les frais professionnels ont augmenté de 75 067 \$, ou 33 %, au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, comparativement à la même période en 2019, à la suite d'un examen des rémunérations par les pairs effectué plus tôt dans l'année, ainsi que des honoraires de services-conseils à l'entreprise.
- Les communications avec les actionnaires ont diminué de 4 % ou 48 725 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 comparativement à 2019 en raison des frais supplémentaires d'inscription à la Bourse de Toronto (TSX) payés l'année dernière. Cette diminution est en partie contrebalancée par les frais de commandite.
- Les frais de bureau et généraux ont diminué de 507 103 \$ au cours de l'exercice considéré principalement en raison des frais de résiliation de contrat versés l'année dernière.
- Les frais de déplacement ont augmenté de 41 917 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, comparativement à l'exercice terminé le 31 juillet 2019, ce qui est attribuable en partie à des visites de sites durant l'exercice terminé le 31 juillet 2020.

Les paiements fondés sur des actions pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 se sont chiffrés à 1 737 221 \$ comparativement à 1 559 138 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019. Des UAI ont été attribuées durant la période considérée, et leur valeur comptabilisée représente la juste valeur marchande des UAI à la date d'attribution, pour les UAI dont les droits sont acquis et pour les UAI dont les droits ne sont pas acquis, ces dernières étant comptabilisées dès leur attribution. Pour la période comparative, les paiements fondés sur des actions comprenaient la valeur des 660 000 options sur actions attribuées ainsi que la valeur des 1 237 356 UAI attribuées et acquises immédiatement.

La Société a perçu des produits d'intérêts de 124 568 \$ pendant l'exercice terminé le 31 juillet 2020 comparativement à 230 918 \$ pendant l'exercice terminé le 31 juillet 2019. La Société a investi sa trésorerie excédentaire dans des CPG très liquides à taux d'intérêt élevé, ce qui explique ces produits d'intérêts. Les soldes de trésorerie moyens de la Société ont été plus faibles au cours de 2020 comparativement à 2019, et les taux d'intérêt des CPG ont diminué par rapport à l'exercice précédent, ce qui a fait baisser les produits d'intérêts.

Les frais d'intérêts sur les contrats de location pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 se sont chiffrés à 195 197 \$ comparativement à 40 559 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019, l'augmentation étant attribuable en partie à l'application d'IFRS 16 et à de nouveaux accords de financement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement de la prime sur les actions accréditives de 1 771 358 \$ (2019 : 4 117 630 \$) porté en diminution du passif généré par l'émission des actions accréditives en octobre 2019 et en février 2020.

Les autres charges enregistrées pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020 comprennent un montant de 99 324 \$ lié aux frais demandés par l'assureur du cautionnement de remise en état (exercice terminé le 31 juillet 2019 : 49 662 \$), un montant d'impôt de la partie XII.6 à payer sur les dépenses associées aux actions accréditives, ainsi que des frais divers pour les deux périodes.

INFORMATIONS ANNUELLES

	Exercices terminés le 31 juillet		
	2020	2019	2018
Produits d'intérêts	\$ 124,568	\$ 230,918	\$ 145,647
Perte nette et perte globale	\$ (18,413,379)	\$ (19,648,738)	\$ (30,431,070)
Perte nette par action, de base et diluée	\$ (0.23)	\$ (0.37)	\$ (0.91)
Total de l'actif	\$ 39,979,833	\$ 13,127,071	\$ 27,698,332
Passifs financiers non courants	\$ 587,782	\$ 15,060	\$ 171,575

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	31 juillet 2020 T4 2020	30 avril 2020 T3 2020	31 janvier 2020 T2 2020	31 octobre 2019 T1 2020
Produits d'intérêts	\$ 39,930	\$ 30,602	\$ 26,074	\$ 27,962
Perte nette et perte globale	(3,652,901)	(5,165,372)	(6,193,806)	(3,401,300)
Perte nette par action, de base et diluée	(\$0.04)	(\$0.06)	(\$0.09)	(\$0.05)
Total de l'actif	39,979,833	19,917,230	11,996,161	17,731,058
Passifs financiers non courants	587,782	652,372	716,031	781,773
	31 juillet 2019 T4 2019	30 avril 2019 T3 2019	31 janvier 2019 T2 2019	31 octobre 2018 T1 2019
Produits d'intérêts	\$ 52,000	\$ 40,991	\$ 60,685	\$ 77,242
Perte nette et perte globale	(5,262,781)	(4,572,903)	(6,140,800)	(3,672,254)
Perte nette par action, de base et diluée	(\$0.10)	(\$0.09)	(\$0.12)	(\$0.08)
Total de l'actif	13,127,071	12,793,315	17,889,504	22,725,908
Passifs financiers non courants	15,060	91,560	228,905	358,646

Le total de l'actif a continué de diminuer en 2019 en raison des décaissements pour les terrains de prospection, puisque la Société ne capitalise pas ces coûts. La Société a réalisé un placement par voie de prise ferme au cours du T4 2019 et un placement privé d'actions accréditatives au cours du T1 2020, ce qui a entraîné une augmentation du total de l'actif pour ces deux périodes. De même, l'incidence d'IFRS 16 au T1 2020 a aussi contribué à l'augmentation du total de l'actif. Au cours du T2 2020, le total de l'actif a diminué en raison des décaissements pour le terrain. La Société a réalisé un financement accréditif au cours du T3 2020, ce qui a entraîné une augmentation du total de l'actif. Au cours du T4 2020, la Société a réalisé un placement par voie de prise ferme, ce qui a donné lieu à une augmentation du total de l'actif. Les passifs financiers non courants pour toutes les périodes ci-dessus représentent la tranche à long terme des obligations locatives. Ces soldes diminuent à mesure que des paiements sont effectués, et augmentent lorsque de nouveaux contrats de location sont conclus. L'augmentation au T1 2020 est attribuable en grande partie à l'incidence d'IFRS 16.

La perte nette du T1 de 2019 comprend les frais de forage et d'analyse engagés pour terminer le programme de forage 2018 ainsi qu'une charge de rémunération à base d'actions de 594 000 \$, contrebalancés par un recouvrement de la prime sur les actions accréditatives de 877 938 \$. Au T2 de 2019, les coûts ont augmenté d'environ 2 500 000 \$ par rapport au T1 de 2019 en raison de l'acquisition du terrain Troilus Nord auprès d'Emgold. Les coûts engagés au cours du T3 et du T4 de 2019 comprennent les coûts liés au programme de forage 2019. La perte nette a diminué au T1 2020 en raison de l'absence de forages, mais elle a augmenté au T2 et au T3 2020 avec les deux campagnes de forage dans la zone Sud-Ouest. Pour le T3 2020 et le T4 2020, la perte nette comprend des coûts d'acquisition des terrains d'environ 1 400 000 \$ et 661 000 \$, respectivement.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Étant donné la nature des activités de la Société, l'information financière la plus pertinente porte principalement sur la liquidité, la solvabilité et les dépenses prévues à court terme. Actuellement, la Société affiche des flux de trésorerie opérationnels négatifs, et finance sa prospection minière par du financement par capitaux propres. La réussite financière de la Société dépendra de la viabilité économique de sa prospection minière et de la mise en valeur de ses terrains, ainsi que de la mesure dans laquelle elle peut établir la présence de réserves minérales et mener ses activités.

Au 31 juillet 2020, la Société avait un fonds de roulement (voir la section Mesures non conformes aux IFRS) de 29 565 805 \$ (31 juillet 2019 : 6 813 681 \$), y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 29 883 416 \$ (31 juillet 2019 : 6 337 689 \$).

En octobre 2019, la Société a réalisé un placement privé duquel elle a tiré 6 017 373 \$, déduction faite des coûts d'émission. En février 2020, la Société a réalisé un placement privé duquel elle a tiré 12 139 678 \$, déduction faite des coûts d'émission. En juin 2020, la Société a réalisé un placement par voie de prise ferme duquel elle a tiré 23 306 940 \$, déduction faite des coûts d'émission.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a reçu des remboursements de crédits d'impôt de 593 926 \$ du gouvernement du Québec relativement à des dépenses pour ses terrains de prospection. La Société demande ces crédits d'impôt au moment où elle produit ses déclarations de revenus annuelles. Au 31 juillet 2020, il restait un solde estimé de 1 866 713 \$ à recevoir en crédits d'impôt supplémentaires.

La Société a réalisé un investissement stratégique dans une société fermée, Kenorland Minerals Inc. (« Kenorland ») au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020. La Société a classé cet investissement en tant qu'investissement à long terme puisqu'elle a l'intention de maintenir sa participation dans un avenir prévisible.

Les contrats de location existants de la Société englobent des contrats de location de bureaux, de véhicules et de certaines infrastructures et ont des durées allant d'un mois à quatre ans. Au 31 juillet 2020, le total des obligations locatives s'établit à 1 089 254 \$, dont 501 472 \$ a été comptabilisé comme passif courant et 587 782 \$ comme passif à long terme (31 juillet 2019 : total des obligations locatives de 547 193 \$, 532 133 \$ comme passif courant et 15 060 \$ comme passif non courant). La Société a acquis pour 665 356 \$ d'équipements au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 au moyen de crédits-bail (31 juillet 2019 : 673 297 \$). À cet égard, des obligations locatives de 1 075 254 \$ ont été comptabilisées à la date de première application d'IFRS 16, le 1^{er} août 2019.

Les engagements liés aux de contrats de location de la Société comprennent :

Passif	Total	Paiements exigibles par période			
		< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Obligations locatives	1,089,254	501,472	421,162	166,620	-

La Société a une obligation de remise en état et une obligation de traitement des eaux au terrain de Troilus Gold qui découlent de l'activité minière historique. Au 31 juillet 2020, la Société a comptabilisé une obligation totale de 3 876 356 \$, dont un montant de 147 674 \$ a été enregistré comme passif courant (31 juillet 2019 : 3 672 395 \$, 91 654 \$ comme passif courant). Cette estimation suppose que les activités minières ne reprendront jamais et, à mesure que la direction poursuit son programme de prospection et

qu'elle travaille à un scénario d'exploitation future, la provision pour remise en état sera ajustée en conséquence.

Au cours de 2019, la Société a retiré son dépôt de garantie auprès du gouvernement du Québec en échange d'un cautionnement souscrit auprès d'une société d'assurances. Pour souscrire cette assurance, la Société a fait un dépôt de 1 589 190 \$ à la société d'assurances et paie un intérêt annuel de 2,5 % du montant assuré. La Société a également payé un dépôt supplémentaire de 50 000 \$ à titre de garantie pour les obligations estimées de remise en état actuelles et futures du site de décharge sur le terrain de Troilus Gold.

FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont été de 14 401 392 \$, comparativement à 20 713 055 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019. Pendant l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a engagé 15 169 636 \$ en charges de prospection et d'évaluation et frais administratifs, comme il a été décrit précédemment dans le présent rapport (31 juillet 2019 : 19 488 375 \$). Les flux provenant des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont représenté 768 244 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 (31 juillet 2019 : flux affectés de 1 224 680 \$). La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comptabilisée dans le tableau des flux de trésorerie reflète les variations des actifs courants et des passifs courants qui se sont produites pendant la période. L'augmentation d'un passif (ou la diminution d'un actif) constitue une source de fonds tandis que la diminution d'un passif (ou l'augmentation d'un actif) représente une utilisation des fonds.

Pendant l'exercice terminé le 31 juillet 2020, les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés à 40 265 442 \$, comparativement à 5 547 752 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 2019. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a obtenu 44 413 137 \$ grâce à des placements, dont les coûts d'émission ont été de 2 949 146 \$ (31 juillet 2019 : 7 000 600 \$, avec des coûts d'émission de 983 738 \$). La Société a versé 1 198 549 \$ en paiements de loyers au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020 (31 juillet 2019 : 509 110 \$). La hausse des paiements de loyers est attribuable en grande partie à l'application d'IFRS 16.

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont été de 2 318 323 \$ (31 juillet 2019 : source de 1 266 362 \$). Pendant l'exercice considéré, la Société a engagé 2 068 323 \$ au titre des immobilisations corporelles (31 juillet : 1 067 424 \$). De plus, la Société a investi 250 000 \$ dans une société fermée (31 juillet 2019 : néant). Au cours de la période comparative, la Société a reçu 3 972 976 \$ du gouvernement du Québec lorsqu'elle a retiré son dépôt de garantie pour remise en état. La Société a ensuite souscrit un cautionnement auprès d'une société d'assurances, d'un montant de 1 589 190 \$, pour garantir la provision pour remise en état. Durant la période comparative, la Société a également payé un dépôt de 50 000 \$ au titre des obligations de remise en état du site de décharge.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Fonds de roulement

La Société mentionne le fonds de roulement dans le présent document. Le fonds de roulement est une mesure de la performance non définie par les IFRS. Dans l'industrie minière aurifère, cette mesure de la performance est courante, mais n'a aucune signification normalisée. La Société est d'avis qu'en plus des

mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, la Société et certains investisseurs peuvent utiliser cette information pour évaluer la performance de la Société, ainsi que sa capacité à générer de la trésorerie et des profits et à respecter ses engagements financiers. Cette mesure non définie par les IFRS vise à fournir des renseignements supplémentaires et ne doit pas être considérée de façon isolée ou en remplacement des mesures de performance préparées conformément aux IFRS. Les tableaux ci-après présentent un rapprochement du fonds de roulement des états financiers au 31 juillet 2020 et au 31 juillet 2019.

	31 juillet 2020	31 juillet 2019
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 29,883,416	\$ 6,337,689
Crédits d'impôt à recevoir	1,866,713	832,164
Montants à recevoir	438,949	1,275,635
Charges payées d'avance	455,834	492,418
	<u>\$ 32,644,912</u>	<u>\$ 8,937,906</u>
Passifs courants :		
Fournisseurs et charges à payer	2,429,961	1,500,438
Partie courante des obligations locatives	501,472	532,133
Partie courante de la provision pour remise en état	147,674	91,654
	<u>\$ 3,079,107</u>	<u>\$ 2,124,225</u>
Fonds de roulement/(insuffisance), actifs courants moins passifs courants	\$ 29,565,805	\$ 6,813,681

Autre

Dans la discussion sur l'ÉÉP, la Société fait référence aux coûts d'exploitation décaissés et aux coûts de maintien globaux. Même si elles n'ont pas de définition normalisée au sens des IFRS, ces mesures de la performance sont courantes dans l'industrie minière aurifère. Les coûts d'exploitation décaissés de l'ÉÉP comprennent les coûts d'exploitation minière, les coûts de traitement du minerai et de traitement des eaux, les frais généraux et administratifs de la mine, les coûts hors site, les coûts d'affinage, les coûts de transport et les redevances. Cette mesure exclut les coûts hors trésorerie, y compris l'amortissement. Les coûts d'exploitation décaissés par once sont calculés en divisant le total des coûts d'exploitation décaissés par le nombre d'onces d'or payables. Les coûts de maintien globaux reflètent toutes les dépenses nécessaires pour produire une once d'or provenant de l'exploitation. Les coûts de maintien globaux présentés dans l'ÉÉP comprennent le total des coûts décaissés, les investissements de maintien, le capital de développement et les dépenses associées à la fermeture, mais excluent les frais généraux et administratifs engagés par la Société ainsi que les frais de récupération. Les coûts de maintien globaux par once sont calculés en divisant les coûts de maintien globaux par le nombre d'onces d'or payables.

GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La Société gère et ajuste sa structure de capital en fonction des fonds disponibles afin de soutenir la prospection et la mise en valeur de ses terrains miniers. Le capital de la Société est composé du capital-actions, des bons de souscription d'actions, des UAI et des options sur actions. Le conseil d'administration

n'établit pas de critères quantitatifs de rendement du capital pour la direction, mais s'appuie plutôt sur l'expertise de la direction de la Société pour soutenir l'évolution future de l'entreprise.

Les terrains de la Société en sont à la phase de prospection et, par conséquent, la Société dépend de financements externes pour ses activités. Afin d'effectuer les travaux de forage et d'ingénierie prévus et de payer les frais d'administration, la Société utilisera son fonds de roulement et s'attend à mobiliser des fonds supplémentaires de temps à autre, au besoin.

La direction revoit continuellement son approche de gestion du capital et croit que cette approche, compte tenu de la taille relative de la Société, est raisonnable. Les objectifs, politiques et processus de gestion du capital de la Société sont demeurés inchangés au cours des exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société est partie à certains contrats de gestion. Ces contrats comportent des engagements minimums d'environ 1 760 000 \$ et des paiements éventuels supplémentaires d'environ 5 400 000 \$ en cas de changement de contrôle. De plus, à la date du présent rapport, les droits rattachés à 10 918 327 UAI en circulation attribuées aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la Société seront acquis en janvier 2021, en janvier 2022 et en août 2023. En cas de changement de contrôle, les droits rattachés aux UAI qui ne seraient pas acquis le seraient immédiatement. Comme il n'y a pas eu d'événement déclencheur découlant d'un changement de contrôle, les paiements éventuels n'ont pas été pris en compte dans les présents états financiers annuels audités.

Les engagements liés aux contrats de location de la Société sont décrits plus haut (voir la section Liquidités et ressources en capital).

Le projet Troilus doit verser une redevance variable calculée à la sortie de la fonderie perçue par First Quantum Minerals Inc. de 1,5 % ou de 2,5 %, selon que le cours de l'or est supérieur ou inférieur à 1 250 \$ US/once, ainsi qu'une redevance supplémentaire de 1 % perçue par Redevances Nomad Ltée sur 82 de ses concessions. Les 209 concessions acquises auprès d'Emgold durant l'exercice précédent font l'objet de redevances de 1 % à Emgold, qui peuvent être acquises par la Société pour un montant de 1 000 000 \$. Elles font également l'objet de redevances variables calculées à la sortie de la fonderie de 1,5 % à trois personnes. Cependant, au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a racheté ces redevances variables calculées à la sortie de la fonderie, et donc cessé de les verser, en contrepartie de 150 000 actions ordinaires de la Société d'une valeur de 171 000 \$, soit le cours du marché des actions ordinaires à la date de l'émission. Les trois concessions acquises auprès d'O3 au cours du T2 2020 font l'objet de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 2 % à O3, dont la moitié peut être acquise pour un montant de 1 000 000 \$, et de 2 % à une personne, dont la moitié peut être acquise pour un montant de 1 000 000 \$. Les 627 concessions acquises auprès d'O3 au cours du T3 2020 font l'objet de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 2 % à O3, qui peuvent être acquises pour un montant de 1 000 000 \$; certaines de ces concessions font l'objet de redevances sous-jacentes de 1 % et 2 %. Les 91 concessions acquises auprès de Globex font l'objet d'une redevance brute des métaux de 2 % à Globex, dont la moitié peut être rachetée à tout moment pour un montant de 1 000 000 \$. Les 21 concessions acquises auprès de Canadian Mining House font l'objet de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 %, dont une moitié peut être rachetée pour un montant de 500 000 \$ et l'autre moitié pour 1 500 000 \$.

À la suite des financements accréditifs de la Société en octobre 2019, la Société s'était engagée à consacrer un certain montant à des dépenses admissibles relatives aux ressources. La Société a déposé ses formulaires de renonciation en janvier 2020. Au 31 juillet 2020, la Société avait respecté ses engagements en matière de dépenses de prospection.

À la suite des financements accréditifs de la Société en février 2020, la Société s'était engagée à consacrer un certain montant à des dépenses admissibles relatives aux ressources. La Société déposera ses formulaires de renonciation en janvier 2021. Au 31 juillet 2020, la Société s'est engagée à consacrer environ 4 200 000 \$ à des dépenses admissibles avant le 31 décembre 2021.

Dans le cadre des financements accréditifs, la Société indemnise les souscripteurs pour certains montants relatifs à l'impôt qu'ils pourraient devoir payer si la Société ne satisfait pas à ses engagements en matière de dépenses.

Les activités de prospection et d'exploitation minières de la Société sont assujetties à divers lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Ces lois et règlements sont en constante évolution et deviennent généralement plus restrictifs. La Société croit que ses activités sont largement conformes à l'ensemble des lois et règlements applicables. La Société a engagé des dépenses, et prévoit engager d'autres dépenses à l'avenir, pour se conformer à ces lois et règlements.

INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées qui ne sont pas des filiales de la Société.

Soldes des parties liées

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, la Société a payé 86 075 \$ à une société fermée propriétaire des espaces à bureaux qu'elle loue à Chibougamau. Le vice-président des opérations de la Société, M. Daniel Bergeron, détient 50 % de cette société fermée.

Au 31 juillet 2020, la dette liée aux dépenses remboursables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société est d'environ 14 000 \$ (31 juillet 2019 : 20 000 \$) et est inscrite dans les fournisseurs et charges à payer. Ce montant n'est pas garanti, ne porte pas d'intérêt et ne comporte pas de modalités de remboursement déterminées.

Rémunération des principaux dirigeants de la Société

La rémunération des administrateurs et des autres principaux dirigeants a été la suivante :

	Exercices terminés le	
	31 juillet	
	2020	2019
Salaires et traitements de la direction	\$ 2,380,590	\$ 2,331,400
Jetons de présence	261,291	176,875
Palements fondés sur des actions	1,489,124	1,314,590
	\$ 4,131,005	\$ 3,822,865

Selon IAS 24, les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de la Société. La rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants est déterminée par le conseil d'administration de la Société en fonction des performances individuelles et des tendances du marché.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers étaient classés comme suit :

	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net				
	Actifs au coût amorti		Passifs au coût amorti		Total
Au 31 juillet 2020					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$	1,805,474	\$	28,077,942	\$ - \$ 29,883,416
Investissement		-		250,000	- 250,000
Dépôt pour remise en état		1,639,190		-	- 1,639,190
Fournisseurs et charges à payer		-		-	2,429,961 2,429,961
Obligations locatives		-		-	1,089,254 1,089,254
Au 31 juillet 2019					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$	5,539,544	\$	798,145	\$ - \$ 6,337,689
Montants à recevoir		186,582		-	- 186,582
Dépôt pour remise en état		1,639,190		-	- 1,639,190
Fournisseurs et charges à payer		-		-	1,500,438 1,500,438
Obligations locatives					547,193 547,193

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, car ces instruments ont des échéances courtes. La valeur comptable de l'investissement est évaluée à la juste valeur, estimée selon une technique d'évaluation utilisant des données d'entrée non observables. La valeur comptable du dépôt pour remise en état se rapproche de sa juste valeur, car il est représenté par un dépôt en espèces. La direction estime que la valeur comptable de ses obligations locatives se rapproche de leur juste valeur.

Une hiérarchie des justes valeurs classe les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs financiers pour lesquels une juste valeur est comptabilisée dans l'état de la situation financière. Ces données sont classées selon trois niveaux.

Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif considéré, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif considéré.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur selon les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs aux 31 juillet 2020 et 2019 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Au 31 juillet 2020				
Équivalents de trésorerie	\$28,077,942	\$ -	\$ -	\$28,077,942
Investissement	-	-	250,000	250,000
Au 31 juillet 2019				
Équivalents de trésorerie	798,145	-	-	798,145

L'investissement au niveau 3 représente l'investissement dans Kenorland, une société fermée, non cotée en bourse. Cet investissement a été fait au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020. La principale hypothèse utilisée pour l'évaluation de cet investissement est la valeur à laquelle un financement récent a été réalisé par la société détenue. Comme l'évaluation des investissements pour lesquels il n'y a pas de cours de marché faciles à obtenir est par nature incertaine, qu'elle peut fluctuer à l'intérieur de courts délais et qu'elle est fondée sur des estimations, la détermination de la juste valeur peut s'écarter considérablement des valeurs qui auraient été obtenues s'il avait existé un marché immédiat pour les investissements. Au 31 juillet 2020, une variation de 10 % de la juste valeur de Kenorland se traduirait par une variation correspondante de 25 000 \$ du résultat.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2020.

Les montants de juste valeur sont des estimations effectuées à un moment donné et peuvent ne pas refléter la future juste valeur. Les évaluations sont subjectives par nature, comportent des incertitudes et nécessitent un degré important de jugement.

Un résumé des risques auxquels est exposée la Société et de leur incidence sur les instruments financiers de la Société est présenté ci-dessous. Il n'y a pas eu de changement important aux risques, aux objectifs, aux politiques et aux procédures relatifs à la gestion des risques pendant les exercices terminés les 31 juillet 2020 et 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. La Société n'a aucune concentration importante du risque de crédit découlant de ses activités. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de certificats de placement garanti détenus auprès d'institutions financières réputées, pour lesquels la direction est d'avis que le risque de perte est faible. Les montants à recevoir représentent principalement des remboursements de crédit de taxe sur les intrants dus par des organismes gouvernementaux. La direction est d'avis que la concentration du risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers est faible.

Risque de liquidité

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des soldes adéquats de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La Société surveille et passe en revue continuellement les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie prévisionnels, et assure la symétrie des échéances des actifs et des passifs financiers.

Au 31 juillet 2020, la Société a des actifs courants de 32 644 912 \$ (31 juillet 2019 : 8 937 906 \$) pour régler des passifs courants de 3 079 107 \$ (31 juillet 2019 : 2 124 225 \$). Au 31 juillet 2020, environ

1 920 000 \$ des passifs financiers de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont assujettis à des conditions normales de crédit.

Passif	Total	Paielements exigibles par période			
		< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs et charges à payer	\$ 2,429,961	\$ 2,429,961	\$ -	\$ -	\$ -
Obligations locatives	1,089,254	501,472	421,162	166,620	-
Provision pour remise en état	3,876,356	147,674	315,134	427,285	2,986,263

Risque de marché – Risque de taux d'intérêt

Les équivalents de trésorerie de la Société sont exposés au risque de taux d'intérêt, car ils portent intérêt à des taux variables. La politique de gestion du risque de taux d'intérêt de la Société consiste à acheter des investissements très liquides dont la durée jusqu'à l'échéance est d'une année ou moins au moment de l'achat. Selon les soldes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 31 juillet 2020, une variation de 0,1 % des taux d'intérêt pourrait se traduire par une variation correspondante de la perte nette d'environ 30 000 \$.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Nombre de :	Au 31 juillet 2020	Au 15 octobre 2020
Actions ordinaires	114,939,339	114,939,339
Options	250,000	250,000
UAI	3,136,660	10,918,327
Bons de souscription	26,105,000	26,105,000

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

En août 2020, la Société a attribué 7 765 000 UAI à ses administrateurs, dirigeants et employés. Sous réserve des conditions du régime d'UAI, notamment l'acquisition immédiate en cas de changement de contrôle, les actions ordinaires de la Société visées par ces UAI seront acquises le 4 août 2023. En septembre 2020, la Société a attribué 75 000 UAI à un employé. Les droits rattachés à la moitié de ces UAI seront acquis en janvier 2021 et les droits rattachés à l'autre moitié le seront en janvier 2022. Un total de 58 333 UAI ont été annulées après la date de clôture.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nature des activités de prospection et d'exploitation minière et projets de mise en valeur

Les activités de prospection minière sont de nature hautement spéculative. Rien ne garantit que les efforts de prospection porteront fruit. Même lorsqu'une minéralisation est découverte, il peut s'écouler plusieurs années avant le début de la production, période au cours de laquelle la faisabilité économique de la production peut varier. L'établissement de réserves minérales prouvées et probables par le forage nécessite des dépenses considérables. Compte tenu de ces incertitudes, aucune garantie ne peut être donnée que les programmes de prospection déboucheront sur l'établissement ou l'expansion de ressources ou de réserves minérales. Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Société pour la

recherche et l'évaluation de gisements minéralisés déboucheront sur la découverte ou la mise en valeur de quantités commerciales de minerai.

Les activités d'exploitation minière impliquent généralement un degré de risque élevé. Les activités de la Société sont assujetties aux dangers et aux risques normalement associés à la prospection et à la mise en valeur minières, y compris les risques environnementaux, les explosions et les formations ou les pressions géologiques inusitées ou imprévues. Ces risques pourraient causer l'endommagement ou la destruction des terrains miniers, des lésions corporelles, des dommages environnementaux, des retards dans les activités minières et des pertes financières, ou entraîner une éventuelle responsabilité légale.

Problèmes de liquidité et financements futurs

La Société devra engager des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation pour la prospection et la mise en valeur de ses terrains, ainsi que pour le fonds de roulement. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir le financement nécessaire en cas de besoin. Les seules sources de financement futur qui s'offrent actuellement à Troilus sont la vente de capitaux propres, la vente d'actifs (qui peuvent être illiquides) ou l'offre d'une participation dans ses terrains. Aucune garantie ne peut être donnée que des fonds seront disponibles pour l'exploitation. Si la Société ne réussit pas à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun, elle pourrait être obligée de réduire ou de retarder son projet d'exploitation, ou d'y mettre fin, et pourrait perdre les actifs et les activités d'exploitation.

En raison de la volatilité des marchés, il pourrait être difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres à des conditions acceptables. Si la Société ne réussit pas à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun, elle pourrait être obligée de reporter ou de ralentir ses projets de mise en valeur, de renoncer à ses droits sur une partie ou l'ensemble de ses terrains, ou de réduire certaines de ses activités ou d'y mettre fin.

Calcul des ressources minérales

Un degré d'incertitude est associé au calcul et à l'estimation des ressources minérales et des teneurs en métaux correspondantes qui seront extraites et récupérées. Jusqu'à ce que les ressources soient effectivement extraites et traitées, les quantités de minéralisation et les teneurs en métaux doivent uniquement être considérées comme des estimations. Tout changement significatif à la quantité des ressources minérales, aux teneurs en métaux et aux taux de récupération de ces métaux peut avoir une incidence sur la viabilité économique des activités de la Société.

Aucune réserve minérale estimée pour le projet Troilus

Le terrain de Troilus Gold en est à la phase de la prospection, et les travaux effectués ne sont pas suffisants pour définir une réserve minérale. La Société ne garantit pas que la poursuite des travaux sur le terrain permettra de définir la minéralisation avec suffisamment de certitude ni de déterminer que les quantités sont suffisantes pour conclure qu'il s'agit d'une réserve minérale.

Risques environnementaux et liés à la santé et à la sécurité

Les activités de la Société sont assujetties à un large éventail de lois et règlements régissant la protection de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des employés. Les lois environnementales évoluent vers des normes et des mesures d'application plus strictes et des amendes et des pénalités plus sévères en cas d'infraction. Le coût de la conformité aux changements apportés à la réglementation gouvernementale risque d'entraîner une diminution de la rentabilité des activités. Par ailleurs, toute non-conformité aux lois et aux règlements applicables pourrait avoir des conséquences néfastes importantes pour la Société, y compris la suspension ou la cessation de ses activités.

La prospection et les activités minières comportent des risques de rejets dans les sols, les eaux de surface et les eaux souterraines, de métaux, de produits chimiques, de carburants, de liquides ayant des propriétés acides et d'autres contaminants. Les sociétés minières sont toujours exposées à un risque important de contamination de l'environnement découlant de leurs activités de prospection et d'exploitation passées et présentes. La mine Troilus est une ancienne mine assujettie à des responsabilités et obligations continues de remise en état du site. Troilus peut être tenue responsable de toute contamination de l'environnement et de tout dommage causé aux ressources naturelles pouvant survenir sur les terrains qu'elle détient ou exploite actuellement ou qui se sont produits avant ou pendant l'acquisition et l'exploitation de ces terrains. Rien ne garantit qu'il n'existe aucune obligation potentielle de réparer liée à une contamination ou à un dommage causé par les activités passées sur le site de la mine Troilus, ni qu'il ne sera pas allégué que la Société est responsable d'obligations antérieures liées à la mine Troilus.

Pandémie et autres crises sanitaires

L'écllosion d'une épidémie, d'une pandémie ou d'autres crises sanitaires, y compris la récente pandémie de COVID-19, peut avoir une incidence défavorable sur la Société et ses activités. Les mesures prises par les gouvernements partout dans le monde — y compris les confinements, les incitations à rester à la maison et les restrictions de voyage — ainsi que l'incertitude des marchés ont déjà eu des répercussions sur la conjoncture économique mondiale, ce qui peut en retour avoir une incidence sur la capacité de la Société d'exercer ses activités, sur les activités de ses fournisseurs, sous-traitants et fournisseurs de services, sur la capacité de la Société d'obtenir du financement et de maintenir les liquidités nécessaires, et sur la capacité de procéder à la prospection des terrains miniers de la Société. Bien que l'on s'attende à ce que ces répercussions soient temporaires, ni la durée de la perturbation des affaires à l'échelle internationale ni les incidences financières connexes ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable pour l'instant.

Mise hors service et remise en état

Les organismes de réglementation environnementale exigent de plus en plus des assurances financières afin que les coûts de mise hors service et de remise en état soient effectivement assumés par les parties concernées, et non par le gouvernement. Il est impossible de prévoir le niveau de mise hors service et de remise en état (et donc les assurances financières connexes) que les organismes de réglementation demanderont à l'avenir.

Assurance

Les activités de la Société sont hautement capitalistiques et sont exposées à des risques et à des dangers, y compris la pollution de l'environnement, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements à la réglementation, les phénomènes naturels (comme les intempéries, les tremblements de terre, les ruptures de parois et les effondrements), ainsi que les formations géologiques inusitées ou imprévues. La plupart de ces risques et dangers sont susceptibles de causer l'endommagement ou la destruction des terrains miniers ou des futures installations de traitement de la Société, des blessures ou des décès, des dommages environnementaux, des retards, des interruptions ou un arrêt des activités de prospection ou de mise en valeur de la Société, un retard dans l'obtention des approbations réglementaires pour le transport de ses produits ou l'impossibilité de les obtenir, ou des coûts, des pertes financières et une responsabilité légale potentielle et des mesures gouvernementales défavorables. Troilus pourrait faire l'objet de réclamations ou subir une perte en raison de risques ou de dangers contre lesquels elle n'est pas assurée ou ne peut pas

s'assurer, ou a choisi raisonnablement de ne pas le faire. Cette absence d'assurance pourrait causer un préjudice financier important à Troilus.

Cours des métaux

Les cours des métaux précieux fluctuent grandement et subissent les effets de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les taux d'intérêt, le taux d'inflation, l'offre mondiale de produits minéraux et la stabilité des taux de change sont tous des facteurs qui peuvent provoquer d'importantes fluctuations des cours. Ces facteurs économiques externes sont eux influencés par les tendances mondiales dans les investissements, les politiques budgétaires nationales, les systèmes monétaires et les événements politiques. Le cours de l'or et de l'argent a beaucoup fluctué au cours des dernières années. Une baisse future des cours pourrait rendre la production commerciale impraticable et ainsi avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. En outre, la capacité de la Société à financer ses activités et l'évaluation des sociétés investisseuses dépendront largement du cours des métaux précieux.

Concurrence

La Société est en concurrence avec un grand nombre d'autres sociétés minières qui possèdent beaucoup plus de ressources qu'elle. Une telle concurrence pourrait faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure d'acquérir les terrains souhaités, de recruter et fidéliser des employés qualifiés ou d'obtenir les fonds nécessaires pour financer ses activités ou assurer la mise en valeur de ses terrains. L'incapacité de la Société à faire concurrence à d'autres sociétés minières pour ces ressources pourrait avoir un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et ses activités.

Risque lié à un vice de titre

La Société a fait enquête sur ses droits d'exploitation du terrain de Troilus Gold et, à sa connaissance, ses droits sont en règle. Toutefois, rien ne garantit que ces droits ne seront pas révoqués, ni modifiés considérablement, à son détriment. Rien ne garantit non plus que les droits de la Société ne seront pas remis en question ou contestés par des tiers, y compris les communautés autochtones.

Certaines des concessions minières de la Société et celles détenues par des tiers pourraient se chevaucher, et le titre de ces dernières pourrait être considéré comme plus ancien. La concession plus récente est seulement invalide dans les zones où elle chevauche une concession plus ancienne. La Société n'a pas identifié lesquelles de ses concessions minières, le cas échéant, chevauchent une concession plus ancienne détenue par un tiers.

Bien que la Société n'ait pas connaissance d'incertitudes liées à des titres du terrain de Troilus Gold, rien ne garantit que de telles incertitudes n'entraîneront pas de futures pertes ni de dépenses supplémentaires, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les flux de trésorerie, les revenus, les résultats d'exploitation et la situation financière futurs de la Société.

Portefeuille de terrains limité

À l'heure actuelle, la Société possède une participation dans le terrain Troilus Gold. Par conséquent, à moins que la Société acquière des participations dans d'autres terrains, tout fait nouveau négatif touchant ce terrain pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société et une incidence négative considérable sur la production minière, la rentabilité, la performance financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Engagements liés aux terrains

Les terrains miniers de la Société pourraient être assujettis à divers paiements fonciers, redevances ou engagements de travail. Si la Société ne s'acquitte pas de ses obligations de paiements ou ne respecte pas ses engagements en vertu de ces ententes, elle pourrait perdre sa participation dans le terrain.

Licences et permis, lois et règlements

Les activités de prospection et de mise en valeur de la Société (et celles des entités dépendantes) nécessitent des permis et des autorisations d'organismes gouvernementaux, et sont assujetties à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et locaux qui régissent la prospection, la mise en valeur, la production, le transport, les exportations, l'impôt, les normes du travail, la santé au travail, la sécurité dans les mines et d'autres questions. Ces lois et règlements peuvent être modifiés et devenir plus stricts, ce qui peut rendre la mise en conformité plus longue et plus coûteuse. De plus, la Société pourrait être tenue d'indemniser les personnes qui subissent des pertes ou des dommages causés par ses activités. La Société devra obtenir des licences et permis supplémentaires de divers organismes gouvernementaux pour poursuivre ses activités de prospection et de mise en valeur. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir et de conserver l'ensemble des licences, permis et autorisations requis pour la prospection et la mise en valeur de ses terrains (ni que ses entités dépendantes y parviendront).

Relations avec les communautés et permis d'exploitation

Les relations de la Société avec les communautés locales et les Premières nations de la région sont essentielles à la future réussite de ses activités existantes, ainsi qu'à la mise en valeur et à l'exploitation potentielles du terrain de Troilus Gold. L'incapacité de la Société à conserver de bonnes relations avec les communautés locales et les Premières nations pourrait susciter une opposition et causer des difficultés pour la Société. De plus, le public se préoccupe de plus en plus des effets perçus des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par ces activités. Des ONG et des groupes de la société civile, dont certains s'opposent à la mise en valeur des ressources, font souvent entendre leur objection au secteur minier et à ses pratiques, notamment l'utilisation de substances dangereuses et la manipulation, le transport et le stockage de déchets comme les déchets dangereux. La mauvaise presse générée par ces ONG, ces groupes de la société civile ou d'autres personnes à l'égard de l'industrie extractive en général ou des activités de la Société en particulier pourrait influencer négativement sur elle et sa réputation. Une atteinte à la réputation pourrait miner la confiance des investisseurs, multiplier les obstacles quant à l'établissement et au maintien de relations avec les communautés et compromettre la capacité globale de la Société à faire progresser ses projets, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Membres clés du personnel

Les cadres dirigeants de la Société jouent un rôle clé dans sa réussite, tout comme le recrutement d'employés qualifiés pour accompagner la croissance de la Société. Le nombre de personnes qui se spécialisent dans l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de terrains miniers est limité, et la concurrence pour les embaucher est féroce, particulièrement au Québec. À mesure que ses activités croissent, la Société aura besoin de plus de membres du personnel clés en finance, en administration et réglementation, ainsi que de travailleurs miniers et de personnel d'exploitation. Si la Société ne parvient pas à attirer et à former du personnel compétent, l'efficacité de ses activités pourrait être touchée, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses flux de trésorerie, ses revenus, ses résultats d'exploitation et sa situation financière futurs.

Dépendance par rapport à des tiers

La Société s'est fiée à des consultants, des géologues, des ingénieurs et d'autres personnes, et entend continuer à s'appuyer sur leur expertise en prospection et mise en valeur. Des dépenses importantes sont nécessaires pour construire des mines, établir la présence de ressources et de réserves minérales grâce à des forages, mener des études sur les impacts culturels et environnementaux, concevoir des processus métallurgiques pour extraire le métal du minerai et, dans le cas de nouveaux terrains, mettre sur pied les infrastructures de prospection et l'usine. Si les tiers ne font pas leur travail adéquatement ou en temps opportun, ou s'ils font preuve de négligence, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société.

Fluctuations du cours de l'action

Les cours des titres de nombreuses sociétés, particulièrement les petites sociétés minières, peuvent subir d'importantes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur sous-jacente des actifs ou aux perspectives d'avenir de ces sociétés. Rien ne garantit que le cours de l'action de la Société ne fluctuera pas.

Conflits d'intérêts

Il se peut que les administrateurs et les dirigeants de la Société soient ou deviennent administrateurs ou dirigeants d'autres sociétés déclarantes ou aient des participations importantes dans d'autres sociétés de ressources minérales. Dans la mesure où il est possible que ces autres sociétés participent à des entreprises auxquelles la Société peut participer, il se peut que les administrateurs et dirigeants de la Société aient un conflit d'intérêts dans la négociation et la conclusion de modalités concernant l'ampleur de cette participation. La Société, ses administrateurs et ses dirigeants s'efforceront de diminuer la possibilité de ces conflits. Si un tel conflit d'intérêts survient à une réunion des administrateurs de la Société, l'administrateur visé par un tel conflit doit s'abstenir de voter pour ou contre l'approbation de cette participation ou de ces modalités. Dans les cas appropriés, la Société établira un comité spécial d'administrateurs indépendants pour examiner une situation de conflit d'intérêts potentiel pour un ou plusieurs administrateurs ou dirigeants. Pour décider si la Société participera ou non à un programme particulier et fera l'acquisition d'une participation à ce titre, les administrateurs tiendront principalement compte des avantages potentiels pour la Société, du degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et de sa situation financière à ce moment. À part ceux indiqués ci-dessus, la Société n'a pas d'autres procédures ou mécanismes en place pour gérer les conflits d'intérêts.

Conjoncture financière mondiale

À l'avenir, la Société devra mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en valeur de ses projets et de ses autres activités en émettant des titres de capitaux propres ou des titres d'emprunt supplémentaires. À l'heure actuelle, la conjoncture financière et économique mondiale est de plus en plus marquée par l'incertitude. Les incertitudes économiques ont un effet négatif sur l'accès au financement et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir du financement par capitaux propres ou par emprunt et, le cas échéant, sur les modalités exigées. Si ces niveaux élevés de volatilité et de perturbations des marchés continuent, il se peut que la Société ne puisse pas obtenir le financement par emprunt ou par capitaux propres approprié. Si plus de capital est obtenu grâce à l'émission de nouvelles actions, les actionnaires pourraient subir les effets d'une dilution. Des emprunts futurs de la part de la Société ou de ses filiales pourraient augmenter le degré de risque financier et de risque de taux d'intérêt courus par la Société, car elle devra assumer le service de ses dettes.

Aucun produit

Au moment du présent rapport, la Société n'a pas comptabilisé de produits tirés de ses activités. Elle n'a pas non plus amorcé la production sur ses terrains. Rien ne garantit que la Société détiendra toujours des ressources en capital suffisantes pour poursuivre son exploitation, ni qu'elle n'enregistrera pas de pertes importantes bientôt, ni qu'elle sera rentable à l'avenir. Les charges et les dépenses d'investissement de la Société augmenteront à mesure que la prospection et la mise en valeur potentielle de ses terrains progresseront et nécessiteront des consultants, du personnel et des équipements supplémentaires. La Société s'attend à continuer à subir des pertes jusqu'à ce qu'elle démarre sa production commerciale et génère des produits suffisants pour financer ses activités en cours. La mise en valeur des terrains de la Société continuera de demander la mobilisation importante de ressources. Rien ne garantit que la Société pourra poursuivre son exploitation, générer des produits, ni atteindre le seuil de rentabilité.

Obligations à titre de société ouverte et autres obligations réglementaires

La Société est assujettie à des règlements en constante évolution en matière de gouvernance d'entreprise et de communication de l'information. Ces obligations ont accru les coûts de conformité et le risque de non-conformité de la Société, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le cours de son action.

La Société est assujettie à des règlements changeants qui sont pris par des organismes gouvernementaux et autoréglementés, y compris les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, les bourses de valeurs et l'International Accounting Standards Board. Ces règlements évoluent, et leur envergure et complexité continuent d'augmenter, ce qui crée de nombreuses nouvelles exigences. Par exemple, le 1^{er} juin 2015, la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif est entrée en vigueur. En vertu de cette loi, les sociétés minières doivent rendre publics les paiements qu'elles font à tous les paliers de gouvernement, au pays et à l'étranger. Les efforts déployés par la Société pour se conformer au fardeau réglementaire de plus en plus important pourraient faire augmenter les frais généraux et administratifs. Le temps et l'attention de la direction pourraient aussi être consacrés à des activités de conformité plutôt qu'à des activités générant des produits.

Gestion de la croissance

La Société pourrait être exposée à des risques liés à la croissance, comme des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. Pour pouvoir gérer sa croissance efficacement, la Société devra continuer de mettre en place et d'améliorer ses systèmes opérationnels et financiers, et d'agrandir, de former et de gérer son bassin d'employés. L'incapacité de la Société à bien gérer cette croissance pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses perspectives d'avenir.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir des contrôles de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces. Le système de contrôle interne a été conçu pour fournir une assurance raisonnable à la direction de la Société quant à la préparation et à la présentation des états financiers.

La direction de Troilus, y compris chef de la direction et le chef des finances, ne s'attend pas à ce que les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société préviennent ou détectent la totalité des erreurs et des fraudes. Un système de contrôle interne efficient, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut donner qu'une assurance raisonnable, et non absolue, de l'atteinte des objectifs des contrôles à l'égard de l'information financière.

La direction de la Société, avec l'aide du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société en date du 31 juillet 2020. Pour procéder à cette évaluation, la direction s'est appuyée sur les critères définis dans l'Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conclu qu'en date du 31 juillet 2020, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces pour fournir une assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société dans les rapports qu'elle dépose est consignée, traitée, résumée et présentée dans des délais appropriés. Malgré la pandémie de COVID-19 qui a obligé le personnel du siège social et des sites à adopter le télétravail, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière pendant l'exercice terminé le 31 juillet 2020 qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le comité d'audit de la Société a revu le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2020, et le conseil d'administration de la Société a approuvé ces documents avant qu'ils ne soient publiés.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, sur les décisions de capitaliser ou de passer en charges les coûts de prospection et de mise en valeur, ainsi que sur l'estimation des coûts des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation et des coûts de remise en état. Parmi les autres estimations importantes faites par la Société, mentionnons les facteurs qui influent sur l'évaluation de la rémunération à base d'actions et celle des comptes d'impôt sur le résultat. La Société revoit régulièrement ses estimations et hypothèses, mais les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être significatives.

Le 15 octobre 2020